COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1878

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif en Mai 1879

GENÈVE
IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1879

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1878

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif en Mai 1879

GENÈVE
IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1879

VILLE DE GENÈVE
ARCHIVES

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1878

Messieurs,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849, sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1878.

Octroi.

Les nominations et mutations suivantes ont eu lieu dans le personnel de l'Octroi :

MM. Moret, Henri	a été nommé	receveur de	2me	classe.
Borne, J.-J.-F.	id.	id.	3me	id.
Galabon, Jules,	id.	id.	3me	id.
Rosset, Henri,	id.	id.	3me	id.
Bonjour, Jean,	id.	id.	3me	id.
Zéblac, J.-F.	id.	brigadier.		
Cottet, Joseph,	id.	appointé.		
Perrin, Emile,	id.	id.		
Gille, Claude,	id.	visiteur.		

Le produit brut de l'Octroi est en

1878, de . . . . . Fr. 631.137»29

soit . . . . . » 15.429»74

de moins qu'en 1877.

Les recettes se décomposent ainsi :

Boissons et liquides.

2.283.659	litres	vins du canton.	
328.106	»	vins des autres cantons suisses.	
188.675	»	vins des propriétaires genevois dans la zône de Savoie.	
7.075	»	vins des propriétaires genevois dans le pays de Gex.	
2.807.515	»	produisant. . . .	Fr. 65 432»84
7.329.906	»	vins étrangers . .	» 239.025»18
1.154.935	»	différence sur les dits sortis de l'Entrepôt fictif.	» 10.741»44
		A reporter...	Fr. 315,199»46

		Report... Fr.	315,199»46
66.161	»	vins de liqueurs . . »	5.382»82
3.196	»	différence sur les dits sortis de l'Entrepôt fictif. . . . . »	185»48
556.273 ½		bouteilles de vin. . . »	6.752»82
105.393		litres de vinaigre . . . «	2.458»97
2.745	»	lie à fr. 2»33 . . »	64»01
15.683	»	» fr. 1. . . . »	156»83
1.537.189	»	bière . . . . . »	56,884»09
26.810		bouteilles de bière . . »	1.340»50
13.377		litres cidre . . . . »	267»54
2.435.220		degrés alcool (esprit, eau-de-vie, etc.) . . . »	48.704»40
119.558		litres liqueurs (absinthe, liqueurs douces). . . »	17.739»96
11.355		bouteilles liqueurs . . . »	2.271»—
		Total du chapitre Fr.	457.407»88

Comestibles.

4.684	bœufs pesant k. 3.143.925	Fr.	50.302»80
497	vaches » » 252.670	»	3.032»04
19.386	veaux.	»	36.833»40
17.656	moutons	»	10.593»60
4.961 ¾	porcs.	»	16.125»73
49	chèvres	»	24»50
2.936	k. viande de porc fraîche . .	»	234»88
44.325	» » dépecée .	»	17.773»—
117.266.5	» » salée . .	»	11.726»65
	Total du chapitre	Fr.	146.646»60

Fourrages.

2.970.650 kilos foin	Fr.	5.941»30
5.320 bottes de paille	»	208»80
929.025 kilos id.	»	1.858»05
1.377.795 id. avoine	»	6.064»86
Total du chapitre	Fr.	14.073»01

Combustibles.

23.199»4 Stères bois à bruler	Fr.	11.599»70
1.553 chars de bois à un cheval . . .	»	698»85
202 id. id. deux chevaux .	»	181»80
Total du chapitre	Fr.	12.480»35

Expéditions.

31 carnets d'entrepositaires	Fr.	77»50
61 duplicatas de transit	»	6»10
1.037 scellages.	»	259»25
18.660 déclarations d'entrepôt	»	186»60
Total du chapitre	Fr.	529»45

Récapitulation.

Boissons et liquides . .	Fr.	457.407»88
Comestibles	»	146.646»60
Fourrages	»	14.073»01
Combustibles	»	12.480»35
Expéditions	»	529»45
Total	Fr.	631.137»29

Les différences en moins sur 1877 sont les suivantes :

Sur boissons et liquides	Fr.	18.532»40
Sur expéditions	»	92»95
Total	Fr.	18,625»35

Il faut en déduire les différences en plus

sur : Comestibles . .	1955»36		
Fourrages . .	901 —		
Combustibles . .	339»25		3.195»61
En moins 1878	Fr.	3195»61	Fr. 15.429»74

Les recettes se répartissent ainsi entre les divers bureaux :

Abattoir	Fr.	123.664»72
Gare	»	116.765»50
Contrôle	»	106.848»09
Neuve	»	56.347»89
Lac	»	52.372»10
Cornavin	»	40.143»55
Rive.	»	38.210»73
Entrepôt	»	33.965»18
Savoises	»	25.099»66
Délices	»	18.343»36
Pâquis	»	15.221»31
Montbrillant.	»	4.155»20
	Fr.	631.137»29

Les contraventions relevées en 1878 sont au nombre de 186, soit 65 de plus qu'en 1877. Dix ont été déférées au Tribunal, et les autres transigées.

Le produit des amendes et confiscations s'est élevé à fr 3851»35, soit fr. 659»05 de plus qu'en 1877.

Suivant la loi du 9 décembre 1842, les $^2/_3$ du produit soit . . . . . fr. 2567»37
ont été payés aux employés saisissants,
le $^1/_3$ soit. . . . . » 1283»98
a été versé à l'Hospice Général.

somme égale Fr. 3851»35

Poids publics.

Les poids publics attenant aux bureaux de l'octroi ont produit :

Cornavin	Fr.	3339»35
Neuve	»	1996»35
Rive.	»	2283»45
	Fr.	7619»15

Soit fr. 570»40 de plus qu'en 1877.

Abattoir et Marché au Bétail.

Les *droits d'octroi* sur le bétail sont perçus au bureau de l'Abattoir.

Le *droit d'abattage* a été perçu sur :

5.523 bœufs produisant .	Fr.	27.615	—
611 vaches id. .	»	3.055	—
5.469 porcs id. .	»	13.672	50
A reporter...	Fr.	44,342	50

	Report...	Fr.	44,342	50
21.137 veaux	id. .	»	25.364	40
19.423 moutons	id. .	»	11.653	80
61 chèvres	id. .	»	36	60
52.224 têtes produisant. .		Fr.	81.397	30

Le *droit d'entrée au marché* a été perçu sur :

5.362 bœufs produisant	. .	Fr.	2681	—
822 vaches	id. . .	»	411	—
199 porcs	id. . .	»	39	80
19.025 veaux	id. . .	»	1902	50
22.117 moutons	id. . .	»	1105	85
43 chèvres	id. . .	»	2	15
	Total	Fr.	6142	30

La petite quantité de porcs amenés sur les marchés hebdomadaires s'explique par le fait qu'un arrêté fédéral prescrit que ces animaux ne peuvent être conduits qu'en char.

Le *service du pesage* a porté sur

1.143 pesées produisant	. .	Fr.	571	50
5.603 id. id.	. .	»	1120	60
47.594 id. id.	. .	»	4759	40
258 id. id.	. .	»	12	90
	Total	Fr.	6464	40

Le *droit de dépôt* (ou droit de cheville) a été perçu sur :

122 quartiers produisant. . .	Fr.	152	50
29 veaux id. . . .	»	34	80
6 moutons id. . . .	»	3	60
8 morceaux moins d'un quartier	»	4	—
3334 id. dépôt momentané.	»	333	40
Total	Fr.	528	30

Récapitulation.

Droit d'abattage et d'échaudage	Fr.	81.397	30
Droit d'entrée au marché	»	6.142	30
Produit du pesage	»	6.464	40
Id. du dépôt	»	528	30
Location de magasins	»	3.165	—
Redevances des tripiers	»	4.500	—
Loyers divers	»	1.150	—
Ventes de fourrage	»	657	75
Contraventions (la moitié)	»	96	75
Produit de la voirie	»	3.640	80
Recettes diverses	»	435	95
Total	Fr.	108.178	55

Cimetières.

Il y a eu dans le cimetière de Plainpalais en 1878 :

929 enterrements d'adultes.
369 » d'enfants de 0 à 3 ans.

1,298 soit 120 de plus qu'en 1877.

Il a été accordé 84 nouvelles concessions de tombes, et 34 ont été renouvelées.

Il y a eu dans le cimetière de Châtelaine :

237 enterrements d'adultes.
169 » d'enfants de 0 à 13 ans.

406 soit 68 de moins qu'en 1877.

Il a été accordé une seule concession de tombe, et aucune n'a été renouvelée.

Il a été enterré dans le cimetière de Plainpalais en 1878 :
Décédés dans la commune de Plainpalais,

429 adultes,
126 enfants de 0 à 13 ans.

555 soit 101 de plus qu'en 1877.

Décédés dans la commune des Eaux-Vives,

94 adultes,
53 enfants de 0 à 13 ans.

147 soit 32 de plus qu'en 1877.

Il a été enterré dans le cimetière de Châtelaine en 1878 :
Décédés dans la commune de Plainpalais,

62 adultes,
4 enfants de 0 à 13 ans.

66 soit 53 de moins qu'en 1877.

Décédés dans la commune des Eaux-Vives,

4 adultes,
4 enfants de 0 à 3 ans.

8 soit 14 de moins qu'en 1877.

Convois funèbres.

Pendant l'année 1878, le Bureau des Pompes funèbres a organisé 1246 convois d'enterrements soit 41 de plus qu'en 1877.

Ces convois se répartissent comme suit :

1er classe	2me	3me	4me	5me	5me B	6me
3	46	46	106	193	133	60

De plus : 8 convois Israëlites.
» 298 » pour l'Hospice Général, Justice et Police et Maison des enfants malades.
» 279 » pour enfants de 0 à 1 an.
» 74 » » » de 1 à 13 ans.

659

Dans le corps des porteurs aux convois funèbres, il y a eu plusieurs mutations pendant l'année 1878. MM. Despraz, porteur de 1re classe et Linker, porteur de 2me classe sont morts et ont été remplacés par MM. Primborgne et Imbert. M. Berner est sorti du corps des porteurs de 2me classe, et il a été remplacé par M. Gupfert, porteur supplémentaire. Quatre nouveaux porteurs sont entrés, MM. Bron, Affolter, Stutz et Wohlschlag ; les deux premiers ont passé, peu de temps après, porteurs de 2me classe, et les deux autres sont restés porteurs supplémentaires.

M. Boru, magasinier des objets de deuil, démissionnaire, a été remplacé par Mme Dufour.

Etat civil.

Mariages.

Genevois et Genevoises,	87,	soit 4	de plus	qu'en 1877
Genevois et Suisses,	42,	» 2	»	»
Suisses et Genevoises,	23,	» 1	de moins	»
Genevois et Etrangères	55,	» 6	»	»
Etrangers et Genevoises	46,	» 13	»	»
Suisses et Suisses	71,	» 4	»	»
Suisses et Etrangères	31,	» 10	»	»
Etrangers et Suisses	62,	» 4	de plus	»
Etrangers et Etrangères,	177,	» 38	de moins	»
Total	594,	soit 62	de moins	qu'en 1877.
Divorces,	30,	soit 2	de moins	qu'en 1877.
Transcriptions de mariages,	166,	» 52	»	»
Publications d'annonces de mariages	799,	» 129	»	»

Naissances.

Enfants légitimes :				
Masculins,	592,	soit 2	de moins	qu'en 1877.
Féminins,	496,	» 49	»	»
Total	1088.			
Enfants illégitimes :				
Masculins,	58,	soit 12	de moins	qu'en 1877.
Féminins,	57,	soit 3	de plus	»
Total	1203,	soit 60	de moins	qu'en 1877.

Enfants morts-nés,	69,	»	8 de plus qu'en 1877.	
Adoption,	1,	»	1 »	»
Total des actes sur les Registres de 1878	1273, soit 51 de moins qu'en 1877.			

Naissances multiples comprises dans le tableau ci-dessus :

Jumeaux.

17 masculins, soit 8 de moins qu'en 1877.
1 féminin, » 20 » »

Récapitulation suivant la nationalité.

Genevois,	339, soit 56 de moins qu'en 1877.			
Suisses d'autres cantons,	317,	»	21 »	»
Etrangers,	616,	»	17 »	»
Total	1272.			

Transcriptions d'actes de naissances	249, soit 13 de moins qu'en 1877.			

Décès.

Masculins,	428, soit 23 de moins qu'en 1877.			
Féminins,	438,	»	24 »	»
Morts-nés :				
Masculins,	33, soit 5 de moins qu'en 1877.			
Féminins,	36,	»	13 de plus	»
Total	935, soit 39 de moins qu'en 1877.			

Récapitulation suivant la nationalité.

Genevois	331, soit 16 de moins qu'en 1877			
Suisses d'autres cantons	207,	»	13 »	»
Etrangers,	397,	»	10 »	»
Total	935.			

Transcription d'actes
de décès, 314, soit 35 de moins qu'en 1877.

Note sur les expéditions délivrées par l'Etat civil de la Ville de Genève pendant l'année 1878.

Il a été délivré pendant l'année 1878, 1734 expéditions d'actes, savoir :

909 naissances, soit 65 de moins qu'en 1877.
283 décès, » 9 de plus »
542 mariages » 58 de moins »

Ces expéditions d'actes de mariage se décomposent comme suit :

158 actes antérieurs à 1876, délivrés à raison de Fr. 2 50
384 » postérieurs au 31 déc. 1875 » » 1 50

En tout 114 expéditions de moins qu'en 1877.

Le produit de ces 1734 expéditions s'est élevé à la somme de . . . . . Fr. 2,759 —
dont il faut déduire le coût de 1734 timbres à 30 cent. . . . . » 520 20

Produit net, Fr. 2,238 80

soit 185 80 de moins qu'en 1877.

A ces 1734 expéditions payées, il y a lieu d'ajouter :

74 actes de naissance délivrés gratuitement,
5 » » décès »
22 » » mariage »
184 certificats de publications de mariage.

Total 285 expéditions gratuites ; soit 57 de moins qu'en 1877.

Ecoles Enfantines.

La population de nos écoles municipales suit sa progression ascendante. Il n'a pas été créé de nouveaux bâtiments, mais de nouvelles salles ont été aménagées dans celui de la rue du Môle et dans celui de Montbrillant.

Deux écoles seulement font exception dans cet accroissement général : celle de la rue des Corps-Saints, qui ne reçoit que des enfants au-dessous de quatre ans, et qui est si peu confortable que nous cherchons plutôt à la diminuer au profit de sa voisine de la rue Argand, jusqu'au jour et prochain où elle pourra la supplanter tout à fait; celle de la Pélisserie qui, très-commode sous son humble apparence, rencontre la concurrence de nombreuses écoles privées, et souffre de son éloignement des écoles primaires : bien des parents lui préfèrent l'école de la rue d'Italie, plus éloignée de leur demeure, parce que les enfants peuvent y être conduits par leurs aînés qui fréquentent le collége ou les écoles primaires de la rue de Malagnou ; cette dernière cause d'infériorité cessera dès que nous aurons construit l'établissement scolaire projeté dans ce vieux quartier.

L'école de la rue d'Italie est déjà encombrée : il devient nécesaire d'en agrandir le préau ; il conviendra même probablement de rouvrir l'ancien local de St-Antoine.

Les élèves sont aussi trop à l'étroit dans l'école de la rue Argand : nous nous réjouissons de voir ses quatre divisions, aujourd'hui comprimées dans deux salles, s'épanouir librement dans les vastes emplacements des Terreaux-du-Temple.

Voici les chiffres qui résument le mouvement de nos six écoles :

Ecole de la rue d'Italie.

Inscrits au 31 décembre 1877.....	251	
Inscriptions nouvelles	185	
Total. .	436	
Sorties à déduire.....	134	
Restaient au 31 décembre 1878, en 5 divisions		302

dont 166 garçons et 136 filles; — 108 Genevois, 85 autres Suisses, 84 Français, 7 Allemands, 17 Italiens, 1 Danois.

Ecole de la Pélisserie

Inscrits au 31 décembre 1877.....	134	
Inscriptions nouvelles	84	
Total..	218	
Sorties à déduire	106	
Restaient au 31 décembre 1878, en 3 divisions		112

dont 63 garçons et 49 filles ; — 26 Genevois, 37 autres Suisses, 37 Français, 7 Allemands, 5 Italiens.

Ecole de la rue des Corps-Saints.

Inscrits au 31 décembre 1877.....	59	
Inscriptions nouvelles	52	
Total.....	111	
Sorties à déduire.....	67	

Restaient au 31 décembre 1878, enfants de de 2 à 4 ans..... 44

dont 27 garçons et 17 filles; — 13 Genevois, 14 autres Suisses, 13 Français, 2 Allemands, 2 Italiens.

Ecole de la rue Argand

Inscrits au 31 décembre 1877.....	238	
Inscriptions nouvelles.....	197	
Total..	435	
Sorties à déduire.....	181	
Restaient au 31 décembre 1878, enfants de 4 à 6 ans, en 4 divisions.....		254

dont 135 garçons et 119 filles; — 88 Genevois, 62 autres sujets, 81 Français, 15 Allemands, 8 Italiens.

Ecole du Parc de Montbrillant

Inscrits au 31 décembre 1877.....	130	
Inscriptions nouvelles.....	109	
Total..	239	
Sorties à déduire.....	94	
Restaient au 31 décembre 1878, en 3 divisions:.....		145

dont 78 garçons et 67 filles; — 35 Genevois, 40 autres Suisses, 55 Français, 10 Allemands. 3 Italiens, 2 Anglais.

Ecole de la rue du Môle

Inscrits au 31 décembre 1877.....	236	
Inscriptions nouvelles.....	174	
Total..	410	
Sorties à déduire.....	147	
Restaient au 31 décembre 1878, en 4 divisions dont 141 garçons et 122 filles; — 83 Genevois, 71 autres Suisses, 84 Français, 11 Allemands, 11 Italiens, 2 Autrichiens, 1 Anglais.		263
Total au 31 décembre 1878.. dont 610 garçons et 510 filles; — 353 Genevois, 307 Suisses d'autres cantons, 356 Français, 52 Allemands, 46 Italiens et 6 de nationalités diverses.		1,120

Nous ne signalerons qu'en passant l'inégalité numérique entre les deux sexes, les raisons de ce fait étant faciles à découvrir. Nous sommes plus vivement et plus péniblement frappés du nombre trop faible des élèves genevois comparé à celui des étrangers. Il serait intéressant d'analyser les causes diverses de cette fâcheuse disproportion, et de rechercher les moyens d'y remédier; mais cette étude, pour être utile, devrait comprendre tous les degrés de notre instruction nationale, et nous n'avons ni les éléments ni la compétence nécessaires pour un semblable travail : nous ne pouvons qu'attirer l'attention publique sur un sujet aussi important.

La moyenne des présences a été d'environ 60 0/0 dans l'école de la rue d'Italie, 57 dans celle de la Pélisserie, 48 dans celle de la rue des Corps-Saints, 65 dans celles de la rue Argand et de Montbrillant, 70 dans celle de la rue du Môle. Le nombre des absences est donc encore trop considérable, même en tenant compte des nombreux empêchements motivés par le jeune âge des élèves, et laisse supposer chez bien des parents une négligence ou une insouciance regrettables. Toutefois, nous croyons que la moyenne des présences semble inférieure à ce qu'elle est en réalité, par le fait que mesdames les maîtresses ne pouvant, malgré leurs appels et leurs recherches, découvrir la cause d'absences prolongées, maintiennent sur leurs listes des enfants qui ont déjà quitté le quartier ou même le pays.

L'état sanitaire a été très satisfaisant ; nous n'avons pas eu d'épidémie, nous n'avons perdu dans l'année que six enfants, dont quatre par le croup et deux par l'hydrocéphale.

Nous avons été contents de la discipline, de la propreté et de la tenue ; mesdames les maîtresses se louent généralement de leurs relations avec les parents et de la conduite des enfants entre eux. Nous sommes heureux de constater tout particulièrement les progrès accomplis sous ces différents rapports dans l'école de Montbrillant, dont nous avions signalé l'année dernière les fâcheux déficits. Nous félicitons bien sincèrement nos excellentes institutrices des succès dûs à leur sollicitude et à leur persévérance infatigables.

Le développement des élèves a été retardé dans quel-

ques divisions par la maladie de leurs directrices ; malgré toute la bonne volonté des élèves-maîtresses chargées des remplacements temporaires, ils interrompent et ralentissent nécessairement la marche régulière de l'instruction ; nous cherchons à atténuer ces fâcheux effets, dont la cause est en dehors de notre pouvoir.

Nous avons promu aux fonctions de maîtresses : Mlles Grand et Thévenaz, qui remplissaient depuis un assez grand nombre d'années des places de sous-maîtresses, et qui par leurs services dévoués méritaient bien d'obtenir enfin cet avancement.

Nous avons nommé sous-maîtresses : Mlles Fanny Delaigue, Jeanne Lagotala, Jenny Maréchal et Louise Calame, qui toutes avaient fait un stage plus ou moins long dans nos écoles, et donné des preuves satisfaisantes de leurs connaissances et de leur aptitude.

En revanche, nous avons eu le regret de recevoir la démission de deux sous-maîtresses dont nous avions pu apprécier le zèle et le caractère : Mme Vermot, qui pour des convenances particulières, a renoncé au moins temporairement à la carrière pédagogique, et Mme Henneberguer qui a été nommée maîtresse dans la commune des Eaux-Vives.

En outre, deux des nouvelles sous-maîtresses nous ont quittés peu après leur nomination : Mlle Delaigue pour des raisons de famille, et Mlle Maréchal, pour occuper une place de maîtresse dans la commune de Plainpalais.

Nous avons admis à suivre nos écoles, en qualité d'élèves-maîtresses, et nous avons accueilli comme simples as-

sistantes, un assez grand nombre de jeunes personnes qui désirent se vouer à l'éducation de la première jeunesse. Sans prendre envers elles aucune espèce d'engagement, nous aidons ainsi à préparer des institutrices capables, soit pour nos écoles, soit pour celles des autres communes de notre canton, soit même pour des établissements étrangers. Il résulte bien sans doute quelquefois, de la présence de ces stagiaires dans nos classes, quelques inconvénients inévitables, et surtout quelque fatigue pour mesdames les maîtresses ; mais nous croyons devoir nous prêter à cet enseignement normal pratique qui répond à un intérêt tout-à-fait général.

Nous avons eu le regret d'épuiser cette année le fonds de dons et legs qui nous permettait de pourvoir facilement aux exigences de la pédagogie moderne ; nous resterons donc réduits aux ressources exiguës que nous octroie le budget municipal, à moins que de nouveaux amis de l'enfance ne viennent renouveler notre petit capital scolaire.

Ecoles primaires.

Au 31 décembre 1878, le nombre des écoles et des classes, et celui des élèves se répartissaient de la manière suivante :

a) *Garçons.*

Ecoles	Nombre des classes	Nombre des élèves
Rue Général-Dufour,	6	229
Pâquis,	7	305
A reporter...	13	534

Report...	13	534
Terreaux-du-Temple,	2	42
Rive et Soleil-Levant,	7	318
Boulevard de St-Gervais,	12	546
Totaux	34	1440

b) *Filles.*

Ecoles	Nombre des classes	Nombre des élèves
Rue Général-Dufour,	7	263
Pâquis,	6	293
Rue des Corps-Saints,	3	108
Rive,	8	381
Boulevard de St-Gervais,	12	565
Totaux	36	1610
Garçons (report)	34	1440
Totaux	70	3050

Classement des élèves selon leur nationalité.

a) *Garçons.*

Ecoles	Genevois	Suisses d'aut. cantons	Etrangers	Totaux
Rue Général-Dufour,	92	62	75	229
Pâquis,	129	68	108	305
Terreaux-du-Temple,	20	10	12	42
Rive et Soleil Levant,	116	83	119	318
Boulevard St-Gervais,	274	101	171	546
Totaux	631	324	485	1440

b) *Filles.*

Ecoles	Genevoises	Suisses d'aut. cantons	Etrangères	Totaux
Rue Général-Dufour,	131	65	67	263
Pâquis	85	93	115	293
Rue des Corps-Saints	47	18	43	108
Rive,	149	82	150	381
Boulevard St-Gervais,	250	115	200	565
Totaux	662	373	575	1610
Garçons (report)	631	324	485	1440
Totaux,	1293	697	1060	3050

Nombre des enfants fréquentant les écoles de la Ville de Genève quoique habitant d'autres communes.

Ecoles	Garçons	Filles	Totaux
Rue Général-Dufour,	49	33	82
Pâquis,	14	19	33
Terreaux du Temple et Corps-Saints,	—	5	5
Rive et Soleil-Levant,	19	35	54
Boulevard St-Gervais,	35	97	132
Totaux	117	189	306

Ecoles du soir.

Ces leçons, commencées dans la première semaine de novembre 1878, ont été terminées fin mars 1879. — Les chiffres suivants sont pris au 31 décembre 1878.

a) *Jeunes gens.*

Ecoles	Genevois	Suisses d'aut. cantons	Etrangers	Totaux	
Rive Divis. inférieure	9	7	22	38	114
id. moyenne	8	7	24	39	
id. supérieure	7	1	29	37	
Pâquis,	9	4	11	24	
St-Gervais,	15	16	26	57	
Totaux	48	35	112	195	

Moyenne d'âge : 15 ans.

b) *Jeunes filles.*

Ecoles	Genevoises	Suisses d'aut. cantons	Etrangères	Totaux
Rive,	3	2	9	14
Pâquis,	5	2	6	18
St-Gervais,	8	5	12	25
Totaux	16	9	27	57

Moyenne d'âge : 15 ans 1 mois.

Adultes.

Messieurs	Genevois	Suisses d'aut. cantons	Etrangers	Totaux
St-Gervais	6	4	23	33
	(moyenne d'âge, 23 ans 2 mois).			
Dames				
Rive	6	1	5	12
		(moyenne d'âge, 26 ans).		
Totaux	12	5	28	45

Mutations et nominations dans le personnel enseignant.

M. Saget, sous-régent, a été nommé régent.

Mme Pelletier, sous-régente, a été nommée régente.

Mlle Cécile Pelletier a obtenu sa permutation à Meyrin.

M. Picker, régent, et Mme Picker, régente, à Satigny, ont obtenu leur permutation à l'école des Pâquis.

Ecole industrielle et commerciale.

Année scolaire 1877-1878.

Les inscriptions à ces cours ont donné les chiffres suivants :

ÉLÈVES RÉGULIERS.

Division inférieure.

1re année	66
2e »	33

Division supérieure.

1re année, section industrielle . . .	16
» » commerciale. . .	31
2e » » industrielle . . .	11
» » commerciale. . .	10
3e » » industrielle . . .	3
» » commerciale. . .	5
Elèves réguliers, total.	175
Elèves externes.	196
Total . .	371

Les 196 élèves externes ont pris les inscriptions suivantes aux différents cours :

Arithmétique	1re	inférieure	22	63
»	2e	»	15	
» commerciale	1re	»	19	
» »	2e	»	7	
Français	1re	inférieure	16	30
»	2e	»	14	
Géographie commerciale			8	8
Allemand	1re	inférieure	5	35
»	2e	»	4	
»	1re	supérieure	10	
»	2e	»	9	
»	3e	»	7	
Dessin linéaire	1re	inférieure	5	45
» »	2e	»	16	
» »	1re	supérieure	12	
Dessin industriel	2e	»	7	
Géométrie descriptive	3e	»	5	
Dessin artistique			7	7
Hygiène			2	2
Instruction civique			2	2
Physique			7	7
Algèbre	1re	supérieure	17	48
»	2e	»	8	
» commerciale			3	
Trigonométrie			5	
Géométrie	1re	supérieure	9	
»	2e	»	6	
Chimie			15	15
Modelage			12	12

Mécanique.		9	9
Minéralogie		2	2
Zoologie		2	2
Anglais.	2e supérieure	8	18
»	3e »	10	
Economie politique		1	1
Droit industriel.	3e supérieure	5	7
» commercial	3e »	2	
Tenue des livres		36	36
	Elèves externes, total. . .		349

Le nombre des élèves externes est donc sensiblement supérieur à celui des élèves réguliers. Cela s'explique non seulement par le fait que beaucoup d'élèves ne s'inscrivent qu'à certains cours spéciaux et qui leur fournissent les connaissances se rapportant directement à leur profession, mais encore par les motifs suivants :

1° Les élèves des écoles primaires ne peuvent être reçus comme réguliers à l'Ecole industrielle et commerciale que lorsqu'ils ont quitté l'enseignement primaire, ou que, sans le quitter, ils ont déjà fait au moins une année de 6me degré et acquis les connaissances nécessaires justifiées par leurs examens.

2° A la suite d'une mesure prise par le Département de l'Instruction publique, les élèves du Collège ne peuvent plus suivre comme réguliers les cours de l'Ecole. Cette mesure se justifie pleinement par le fait que les travaux que l'on exige des élèves de l'Ecole, quoique modérés autant que possible, créaient pour les élèves qui suivaient

en même temps le Collège, un excès d'occupations qui nuisait à leurs études du Collège ou à celles de l'Ecole elle-même ou encore aux deux.

3° Les élèves qui ne peuvent donner à l'étude tout le temps que réclame l'Ecole industrielle et commerciale pour les leçons (2 heures chaque soir) et pour les travaux à domicile, suivent les écoles du soir créées à la suite de la dernière loi sur l'Instruction publique. Pour ce motif l'Ecole a vu diminuer le nombre des élèves réguliers de la division inférieure.

4° Un certain nombre d'élèves, non encore fixés sur la profession qu'ils prendront ou non encore entrés en apprentissage quand ils s'inscrivent comme réguliers, demandent ensuite à passer comme externes. Cette latitude ne saurait leur être refusée, mais elle est restreinte à un certain laps de temps, et, environ six semaines après l'ouverture des cours, cette facilité cesse, sauf autorisation du Département de l'Instruction publique.

Discipline.

On ne peut, sauf pour quelques cas isolés, faire aucun reproche à la discipline dans l'intérieur des classes ; mais l'état des abords du bâtiment scolaire, où se trouvent de nombreux chantiers de construction, rend le maintien de la discipline extérieure plus difficile.

Personnel enseignant.

Les changements à signaler sont les suivants : M. Bouvier-Martinet, ayant été appelé aux fonctions de Secrétaire du Département de l'Instruction publique, a été remplacé pour

l'*histoire* par M. Pronier, et pour l'*instruction civique* par M. Lecoultre, régent au Collège.

L'Ecole a eu particulièrement à regretter la démission de M. André Oltramare, qui, depuis nombre d'années, donnait le cours d'*économie politique*. M. Louis Jaquemot a continué le bon enseignement de M. Oltramare. M. Alphonse Vuy, a remplacé M. Pellet, avocat, pour le cours de *droit industriel* et de *droit commercial*.

Musée Rath.

Directeur : M. Théod. de Saussure.

Notre collection artistique s'est accrue cette année de quelques objets assez importants.

1° En première ligne, nous devons signaler un *torse de Vénus antique en marbre*, acheté à Rome et transporté dans notre Musée, grâce aux soins actifs et éclairés de M. Etienne Duval-Marcet.

Le précédent propriétaire de ce torse avait entrepris de le restaurer, ou plutôt de le compléter en y adaptant une tête et des membres; mais tête et membres n'étaient qu'ébauchés. Il fut décidé d'achever la restauration. Elle fut confiée à M. Ph. Ferrari, sculpteur romain, qui s'inspira surtout d'une Vénus à peu près semblable existant au Vatican.

En même temps on prit un moule du torse, ce qui a permis d'exposer également un plâtre du torse authentique.

Les véritables connaisseurs préfèrent ce plâtre à l'original restauré. Mais le public en général n'aurait peut-être pas été satisfait si on ne lui avait pas présenté une statue

complète. Du reste, rien n'est compromis : on pourra plus tard, si on le juge à propos, supprimer la restauration et ne conserver que la partie antique de la statue.

2° M. Etienne Duval avait acquis en outre à Rome un *torse de guerrier*, dont il a généreusement fait don au Musée. Ce torse est un fragment d'un groupe qui a été reproduit plusieurs fois dans l'antiquité. Il est semblable à celui de la statue dite de Pasquin adossée au palais Braschi à Rome. Le groupe complètement restauré se trouve sous la Loge des Lanzi à Florence. Il est généralement désigné sous le nom d'Ajax; mais il représente plus probablement Ménélas soutenant le corps de Patrocle.

Nous avons donc indiqué au catalogue le torse que nous possédons maintenant comme étant celui d'un Ménélas.

3° Un portrait du sculpteur *Pradier par Fouque* nous a été donné par M. Paul-Adolphe Marin. Ce portrait est intéressant surtout comme document historique : il a été placé, provisoirement, au-dessus du plâtre d'un bas-relief de Pradier ; plus tard il conviendra de le transporter à la Bibliothèque publique.

4° Nous avons acquis plusieurs lots de gravures ; dans le nombre, il s'en trouve de très-précieuses de Marc-Antoine Raimondi et de son école.

A cette occasion, nous dirons que le catalogue de la collection des estampes sera bientôt complètement achevé. Il y sera joint un index des peintres et des graveurs, en sorte que toute personne qui désirera examiner une gravure pourra se la faire immédiatement exhiber par le concierge, qui est instruit de la manière dont les estampes sont clas-

sées et arrangées. La collection doit comprendre au moins 10,000 estampes, réunies dans environ 80 portefeuilles et 50 volumes reliés. Pour l'établissement de ce catalogue, œuvre longue et délicate, M. le Directeur a été secondé par M. William Favre, qui y a travaillé avec beaucoup de zèle, d'entente et d'exactitude, et aussi par M. Frédéric Maurice, qui a consacré un certain temps à ce travail. M. François Burillon leur a prêté le précieux secours de ses connaissances spéciales, en leur fournissant d'utiles indications, et même en faisant avec une parfaite obligeance des travaux de recherches pour déterminer les gravures qui ne pouvaient être reconnues à première vue. Nous avons de même reçu les conseils de M. Burillon pour nos acquisitions de gravures.

M. Louis Coutau a été employé pour le travail matériel d'étiquetage, de timbrage, de copie et de confection de l'index.

Le catalogue des tableaux et statues qui se trouvent dans les salles d'exposition étant sur le point d'être épuisé, on a dû en imprimer une nouvelle édition, dans laquelle on s'est borné à intercaler l'indication des objets nouvellement entrés au Musée.

Tout nouveau catalogue exige un changement de numérotage. Il en résultait précédemment l'obligation de refaire tous les cartouches qui portaient le numéro en même temps que le titre du tableau. Pour remédier à cet inconvénient, M. le directeur a fait exécuter des numéros indépendants des cartouches. Lorsqu'on publiera un nouveau catalogue,

il suffira donc de changer ces numéros de place, et l'on évitera ainsi des frais assez considérables.

Quelques objets ont été sortis du Musée.

C'est d'abord le tableau dit du Valentin, attribué aussi au Caravage, et représentant des soldats jouant aux dés la robe du Christ. Ce tableau avait été simplement déposé dans le temps par la famille Meynadier. Les représentants de cette famille ont demandé à le reprendre ; leur droit de propriété s'étant trouvé constaté par des pièces régulières, il a fallu accéder à leur désir.

Nous avions dans le Musée plusieurs doublets de plâtre d'après des statues antiques. Ces doublets ont été transportés dans les écoles de dessin de la rue Général-Dufour, où ils auront une véritable utilité. Ce sont les sujets suivants : *le Discobole*, *Jason*, *Germanicus* et le *Laocoon* sans les enfants.

Les tableaux endommagés par la grêle de 1875 ne sont pas encore tous restaurés. M. Philippe Kuhn, chargé de ce travail, y procède avec beaucoup de soin et de lenteur. Il n'a restauré, dans l'année, que le portrait de la Duchesse Palatine par Rigaud, et le triomphe de David attribué au Dominiquin.

Dans ce moment, il restaure *la Mort de Calvin* par Hornung.

Le Musée est maintenant ouvert au public pendant toute l'année, le dimanche de 11 à 4 heures, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 1 à 4 heures. Le cabinet des estampes est ouvert plus spécialement le mardi, mais reste également accessible les autres jours de la semaine.

Il a été demandé, dans le courant de l'année, 63 autorisations pour travailler dans les salles. La plupart ont été utilisées. Jamais peut-être jusqu'ici autant de personnes à la fois n'ont profité de nos collections pour y prendre des copies.

Une nouvelle classe de dessin dirigée par M. Baud-Bovy a été établie dans une des salles du sous-sol.

Une autre salle est occupée par l'académie d'après le modèle vivant.

Enfin la troisième salle disponible a été employée pour l'opération du catalogue des estampes.

Après le décès de M. Alexis Vincent, l'ancien concierge, nous avions appelé à lui succéder M. Jules Vincent, son gendre. Ce dernier étant décédé lui-même le 17 février 1878, nous avons cru devoir laisser à sa veuve des fonctions qu'en fait elle remplissait depuis longtemps, au moins en grande partie. Sans doute, il paraîtrait préférable d'avoir un homme comme concierge responsable dans le bâtiment. Mais d'un autre côté Madame Vincent a une grande habitude du service du Musée ; elle y apporte beaucoup de zèle et de savoir-faire, et l'expérience d'une année nous fait espérer que les choses pourront sans inconvénient continuer sur le pied actuel.

Musée d'histoire naturelle

Directeur : M. G. Lunel.

Conservateur des collections entomologiques : M. E. Frey.

La Commission du Musée se compose de :

MM. Gosse, délégué du Conseil Administratif, président.
Brot, docteur.
Coulin, Jules.
Humbert, Aloïs.
de Loriol, Perceval.
Marignac, professeur.
Pictet-Mallet, Edouard.
de Saussure, Henri.
Vogt, professeur.

Le zèle des personnes qui s'intéressent à la prospérité et à la renommée de notre Musée d'histoire naturelle ne s'est pas ralenti cette année, aussi avons-nous la satisfaction de pouvoir, comme les années précédentes, leur témoigner notre reconnaissance en mentionnant tout particulièrement en tête de ce rapport, les dons les plus importants dont elles ont bien voulu gratifier l'établissement. Nous citerons celui d'une magnifique peau de tigre royal adulte, de la Sibérie orientale, due à la générosité de Mme J. Kuster, à Wladiwostok. M. Prevost-Cayla a bien voulu faire cadeau de cinq beaux oiseaux montés, de la famille des gallinacés, tel que : un tragopan de Temminck, mâle adulte, de Chine; un élophe à huppe blanche et un autre de Darwin, mâles, des Indes orientales; un coq varié de Java et un mégapode de Wallace, mâle, de la Nouvelle-Guinée. M. Aloïs Naville, outre quelques petites espèces de reptiles et une grande quantité de crustacés ou d'insectes de tous les ordres provenant des Indes orientales, a

encore envoyé de Macassar, une belle série de poissons dans l'esprit de vin, pris parmi les espèces les plus remarquables par leurs formes ou leurs couleurs. Ce cadeau est d'autant plus précieux que la collection de poissons du Musée, quoique déjà relativement riche en espèces européennes et surtout américaines, en possédait très peu provenant des mers des Indes. Enfin, M. Jarrys a bien voulu faire hommage au Musée d'un beau kanguroo frais et en chair, ce qui a permis de donner à cet animal la forme et es allures qui lui sont propres.

Parmi les principaux achats faits dans l'année, nous citerons spécialement ceux d'un orang-outang mâle, très vieux, de Bornéo, et monté; d'un indri de Madagascar; d'un phalanger tacheté; d'un kanguroo de Lebrun, espèce de moyenne taille et qui se tient sur les arbres; d'une série très intéressante de différentes espèces d'oiseaux dans leur premier âge ou peu de temps après leur sortie de l'œuf. Nous mentionnerons encore les achats d'une tête osseuse d'éléphant d'Afrique, celle d'un bœuf bubale et celle d'un phacochère; enfin, l'acquisition d'un squelette complet de balénoptère à long museau, de 9^{m}, 30 de long. Cette belle pièce, lorsqu'elle sera montée, sera sans doute l'une des plus remarquables du Musée, et permettra, aux personnes qui n'ont jamais vu de ces animaux, de se faire une idée exacte de leurs formes, de la structure de leurs fanons et de la manière dont ils sont placés.

Le Musée a encore acheté un téléosaure complet qui, s'il n'est pas de grande taille, est néanmoins fort remarquable par sa belle conservation.

La collection des animaux invertébrés s'est aussi enrichie, comme on le verra dans la suite de ce rapport, non-seulement par des dons, mais surtout par des achats d'un haut intérêt; tels sont, par exemple, celui de quatre familles d'insectes de la collection Reiche, celui des insectes et coquilles, etc., du Texas, et enfin, de plusieurs séries de coquilles marines, terrestres et fluviatiles, de diverses provenances.

22 oiseaux d'Europe, montés, 13 en peaux, et 25 espèces d'œufs, quelques crustacés et deux boîtes d'insectes, pris parmi les doubles du Musée, ont été envoyés au Musée d'Auckland (Nouvelle-Zélande), lequel nous a expédié en retour : 21 peaux d'oiseaux, parmi lesquelles un *Apteryx mantellii* et plusieurs autres espèces nouvelles pour la collection, plus une série d'ossements appartenant à plusieurs espèces de *Dinornis*; une série d'insectes orthoptères et une série plus considérable de coléoptères. Les insectes de cette dernière famille étant peu nombreux à la Nouvelle-Zélande, cela donnait à cet envoi une valeur de plus pour notre Musée, qui ne possédait presque rien en insectes de ces contrées. Enfin, sur la demande qui en avait été faite par M. le Dr Gosse, le Musée de Genève a envoyé en don à celui en formation à Bex, 21 espèces d'oiseaux montés et un *genera* de coquilles pris également parmi les doubles.

Indépendamment des soins et des travaux que nécessitent l'arrangement et la conservation des collections du Musée, plusieurs travaux ont été exécutés dans les divers laboratoires; ainsi, pour la défense d'éléphant, découverte

en plusieurs morceaux au bois de la Bâtie, il a fallu prendre les plus grands ménagements pour la sauver de la destruction, une fois qu'elle a été exposée au contact de l'air ; l'ivoire qui constituait la substance même de cette pièce, ayant été transformé, par la nature du terrain où elle a été trouvée et les infiltrations qui s'y produisaient, en une matière très friable, et formant, dans certaines parties, comme une espèce de pâte molle ; il a fallu, pour consolider cette défense, la tremper à plusieurs reprises dans un bain de colle forte, très claire et bouillante ; puis, après sa complète dessication, en rassembler les morceaux, les coller et en boucher toutes les fissures, etc. Ces diverses opérations ont bien réussi, et nous avons eu la satisfaction de pouvoir ajouter aux collections d'anatomie comparée, ce reste intéressant des animaux qui, autrefois, habitaient nos contrées.

M. Lunel a continué l'arrangement des poissons dans l'esprit de vin, commencé l'année dernière. Quant à ceux envoyés de Macassar par M. Aloïs Naville, il a dû s'en occuper dès leur arrivée, afin d'en rendre la détermination plus facile, et pour profiter des couleurs que ces animaux pouvaient encore avoir conservées. Tous ces poissons sont maintenant déterminés et arrangés dans **126** bocaux ; ce qui porte à **511** le nombre des bocaux de poissons arrangés jusqu'à ce jour. Plusieurs espèces des poissons de l'envoi A. Naville qui sont en doubles, et autant que le permettra l'état de leur conservation ou de leurs téguments, seront préparés et placés dans la collection des poissons empaillés ; ce genre de collection étant reconnu d'une uti-

lité incontestable pour l'enseignement de cette branche de la zoologie.

Huit mammifères et leurs squelettes envoyés à M. Kerz, de Stuttgart, pour être montés, nous sont revenus et ont pris place dans les collections.

Comme pour les autres collections, les dons, les achats ou les échanges faits pour l'entomologie ont eu leur importance, et malgré les soins à donner à la réception ou au classement de ces richesses, on a pu, grâce à l'achat de 110 nouveaux cadres, de 50 cartons vitrés et de meubles à tiroirs, avancer l'arrangement des collections ; ainsi M. Frey a terminé celle des hémiptères, qui occupe 104 cartons vitrés renfermés dans deux meubles à petits tiroirs. Il en est de même pour les orthoptères, qui remplissent plus de 200 cadres, lesquels prendront place dans les meubles neufs qui leur sont destinés et dont deux sont encore en construction. Les insectes de la famille des Brentides, que M. Power a bien voulu déterminer, sont définitivement placés dans 5 cadres de la collection Melly. M. Frey a commencé l'arrangement définitif de la famille des Buprestides achetée à M. Reiche, et dont la moitié occupe déjà une vingtaine de cadres de la collection Melly.

Les nids de guêpes, depuis longtemps éparpillés dans le laboratoire d'entomologie ou dans les dépôts, ont été réunis en attendant leur classement définitif dans les vitrines construites *ad hoc* au-dessus des meubles de la salle Melly.

M. H. de Saussure a terminé la famille des Grillidés et l'intercalation dans la collection d'autres orthoptères provenant des dons, des achats ou des échanges. M. Lunel fils

a continué à employer, comme par le passé, à l'arrangement des papillons, le temps que pouvait lui laisser les écritures des planchettes ou des étiquettes. Enfin, M. Marky, régent aux Eaux-Vives, qui s'intéresse beaucoup à l'entomologie, a bien voulu consacrer le temps dont il pouvait disposer à aider M. Frey principalement dans les soins à donner aux insectes pour les préserver des parasites destructeurs.

Les spongiaires fossiles ont tous été communiqués à M. le professeur Zittel, de Munich, auquel on doit des travaux très importants sur ce groupe. Nous avons pu ainsi avoir une détermination aussi exacte que possible de nos échantillons. En outre, M. Zittel nous a fait don d'un certain nombre d'espèces qui nous manquaient, et surtout de préparations fort instructives. M. A. Humbert, qui avait réuni les éléments de cette collection disséminés dans les dépôts, l'a arrangée ensuite ; elle occupe actuellement trois rangées de tiroirs et les trois vitrines qui se trouvent au-dessus. En outre, des échantillons trop volumineux pour entrer dans les tiroirs ont été placés dans les armoires vitrées à côté des spongiaires vivants. La collection des spongiaires fossiles comprend actuellement 598 planchettes et 1343 échantillons.

Les Briozoaires, les Foraminifères et les Cirrhipèdes, tant vivants que fossiles, qui étaient restés jusqu'à présent dans les dépôts, ont été mis en collection, et chacun de ces groupes occupe une rangée de tiroirs. Le même travail a été fait pour les crustacés fossiles auxquels ont été consacrées deux rangées de tiroirs.

Augmentation des collections

Mammifères montés, 17. Oiseaux montés, 32. Reptiles montés, 1. Poissons montés, 7. Reptiles dans l'esprit de vin, 1.

Têtes osseuses de mammifères, 11. Squelettes de mammifères montés, 9. Squelettes d'oiseaux montés, 1. Squelettes de reptiles montés, 2.

Animaux vertébrés.

Dons. — Mme J. Kuster. 1 peau de tigre royal, *Felis tigris* adulte, de la Sibérie orientale.

M. Prevost-Cayla. 1 *Satyra temminchii* mâle adulte, de Chine. 1 *Gallophasis albicristatus* mâle, des Indes orientales. 1 *Pucrasia darwini* mâle, des Indes orientales. 1 *Gallus varius* mâle, de Java. 1 *Megapodius wallacei* mâle, de la Nouvelle-Guinée. Ces beaux oiseaux étaient tous montés.

M. Bastian, à Lausanne. 1 *Sterna leucoptera*, tirée sur le lac, montée.

M. Perriaux. 1 hibou brachyote, en chair.

M. Francis Berton, consul suisse à San-Francisco, 1 peau de *Numenius longirostris*. 1 peau de *Ceryle alcyon* et 1 peau de *Podiceps*, de Californie.

M. Aloïs Naville. 114 espèces de poissons de Macassar, dont un certain nombre représentées par plusieurs exemplaires, plus 8 échantillons de reptiles des mêmes contrées, dans l'esprit de vin.

M. A. Jarrys. 1 kanguroo en chair, mort à Genève, au cirque Rancy.

Mlle Ducommun. 4 phrynosomes. 3 lézards et 1 rainette de Californie, dans l'esprit de vin.

M. G. Lunel. 1 *Siredon humboltii*, dans l'esprit de vin.

Achats. — 1 orang-outang mâle adulte, *Pithecus satyrus*, de Bornéo, monté. 1 peau de *Lichonotus indri*, de Madagascar. 1 peau de *Dorcopsis brunii*, de la Nouvelle-Guinée. 1 peau de *Cuscus maculatus*, de la Nouvelle-Guinée. 1 peau de *Dichoceros bicornis*, de l'Himalaya: 1 peau d'*Atertonis pittoides*, de l'Himalaya. 1 peau de *Berenicornis albocristatus*, de Guinée: 24 peaux d'oiseaux d'Europe, jeunes en duvet. 5 *Tringa pugnax* mâles, montés. 1 *Recurvirostra avocetta*. 1 *Limosa rufa* et 1 *Microptynx passerina*, montées. 1 peau de *Prinia*. 1 *Varanus arenarius*, d'Algérie. 2 carapaces de *Cistudo carolina*, du Texas, et 2 *Tétrodon hispidus*, d'Egypte.

Anatomie comparée.

Dons. — M. le professeur A. F. Forel. 1 moulage de plâtre d'un macrocéphale, de Saint-Prex, provenant d'un cimetière du moyen-âge.

M. Hermann Fol. 1 *belideus sciureus*, d'Australie,

M. Demole-Ador. 1 dent fossile de *charcarodon*, du terrain tertiaire de Naples.

M. Alphonse Favre. 1 mâchoire inférieure de cheval fossile, provenant du val d'Arno. 1 défense d'éléphant fossile, trouvée dans la propriété de M. Rohrer, au bois de la Bâtie.

M. Jutier, ingénieur en chef des Mines. 2 échantillons

de *Protriton petrolei*, des schistes bitumineux de Millery, près Autun.

Achats. — 1 squelette monté de *Dipus mauritanicus*. 1 squelette monté d'*Eudyptes demersus*. 1 squelette monté de *coluber natrix*. 1 squelette monté de *Salamandra maculosa*. 1 squelette non monté de *balænoptera rostrata*. 1 tête osseuse de *Phacochœres africanus*. 1 tête osseuse d'*Elephas africanus*. 1 tête osseuse de *Bubalus afer*. 1 tête osseuse d'*Emysaurus temminckii*. 1 tête osseuse de *boa constrictor*. 1 tête osseuse de *Crotalus durissus*. 1 *Teleosaurus* complet, du Lias de Boll (Wurtemberg). La collection d'anatomie comparée s'est encore enrichie au moyen d'un échange fait avec le Musée d'Auckland (Nouvelle-Zélande), d'une série d'ossements tels que : fémurs, tibias, métatarsiens, fibules, bassin et vertèbres, appartenant à plusieurs espèces de *Dinornis*.

Animaux invertébrés

Dons. — M. le professeur Catta. 2 échantillons dans l'esprit de vin, de la *Pennatula pteroides*, des fonds vaseux du golfe de Marseille.

Mme J. Kuster. 1 petite collection de papillons de l'ile d'Ascold, dans la mer du Japon.

M. le professeur Gosse. 1 papillon grand-paon de nuit.

M. le professeur Targioni Tozzetti. 2 exemplaires d'*Anchystea migratoria*, crevette des eaux douces des environs de Florence.

M. le professeur Vogt. Quelques douzaines d'insectes de la haute Italie.

M. Badel-Grau. 2 tronçons de poutre rongés par des *Xilocapa violacea*, provenant d'une maison du Molard, à Genève.

M. Kundig. Des lymnées de la vallée de Zermatt.

M. le docteur Brot. 1 nid de fourmis trouvé dans un trou de mur.

M. Ernest Covelle. 1 myriapode du genre cermatia, trouvé au Cercle des Artistes.

M. Henri Maunoir. 1 antipathe, 1 melitée rouge, 1 polypier et environ 18 espèces ou variétés de coquilles marines, le tout reçu des Seichelles.

M. Aloïs Naville. 600 exemplaires de crustacés, insectes de la Chine, des Indes et de Macassar.

Mlle Ducommun. 5 flacons d'insectes de divers ordres, de Californie.

M. H. de Saussure. 4 orthoptères de Java.

M. G. Power. 1 douzaine d'espèces de Brentides, manquant au Musée.

Achats. — Les Elatérides, les Scaritides, les Féroniens et les Auchoménides de la collection Reiche, à Paris. 1940 insectes orthoptères, lépidoptères et hémiptères, du Texas, plus, 18 crustacés, 3 nids de guêpes, 1 nid de bombus, 19 myriapodes et 136 coquilles terrestres et fluviatiles, de la même provenance. 1 lot d'orthoptères de Cuba. 1 collection de diptères déterminés et les dépôts de la même famille d'insectes provenant des récoltes faites par M. Frey, en Suisse et en Sicile. 1 lot de 9 papillons et 22 coléoptères manquant au Musée et achetés, partie en argent et partie en objets pris parmi les doubles. 254 coquilles marines,

terrestres et fluviatiles, de diverses provenances. 1 lot de coquilles diverses. 1 série très-intéressante de coquilles du lac Baïkal.

313 nouvelles planchettes ont été collées et écrites dans le courant de l'année pour les animaux invertébrés.

Paléontologie.

Dons. — M. Ernest Favre. Les types d'échinides fossiles de son travail sur la Crimée.

M. le professeur Zittel. Spongiaires fossiles, *Xexactinellidæ*, 25 espèces. *Lithistidæ*, 28 espèces.

3,393 nouvelles planchettes de coquilles fossiles sont entrées cette année dans la collection de paléontologie, dont M. Perceval de Loriol a bien voulu continuer l'arrangement.

Géologie.

La collection a reçu de M. Albert Müller, d'Aarau, 46 échantillons de forme cylindrique, des différentes couches de terrain, provenant des sondages faits pour la recherche des mines de houilles dans le canton d'Argovie. On a reçu aussi les documents relatifs à cette entreprise, publiés en 1874 par la banque d'Argovie.

M. Ninet a donné un échantillon du limon du Nil recueilli à Alexandrie.

Bibliothèque.

La Bibliothèque a continué à recevoir certains journaux scientifiques et ouvrages en cours de publication, principa-

lement comme suite aux abonnements commencés par M. Pictet-de la Rive. Il a été reçu en don :

De la Bibliothèque publique, quelques-uns de ses doublets relatifs à la zoologie et à la paléontologie, consistant en 24 volumes divers.

4 volumes de journaux complétant des séries.

19 brochures in-4°.

14 brochures in-8°.

Les ouvrages suivants ont été également donnés à la Bibliothèque du Musée.

Lortet. Rapport sur le Museum d'histoire naturelle de Lyon. VI. 1878, broch. in-8°.

Mabille. Catalogue des Hespérides du Musée de Bruxelles, broch. in-8°. Bruxelles, 1 878.

Felix de Brito Capello. Description de quelques espèces du genre *Galatea du Bengo* et *Quanza*, broch. in-4°, 4 pl. Lisbonne, 1878. Il a été acheté :

Brummer von Wattenwyl. Monographie der Phaneropteriden, broch. in-8°. Vienne 1878.

La collection de minéralogie a été augmentée pendant l'année 1878, par l'achat de 18 échantillons représentant pour la plupart des espèces nouvelles pour le Musée. Elle a reçu, de plus, de M. Frank de Morsier, un don important, 17 échantillons, en général volumineux et très-convenables pour une galerie, de minéraux de Sibérie. 11 autres échantillons ont été donnés par divers donateurs : MM. de Loriol, Dr Gosse, Delafontaine, Descloizeaux, G. et E. Dumont, Leioz, Marignac.

Collection numismatique.

Conservateur : M. Auguste Girod.

Avec l'allocation du budget, la Ville a acquis en 1878 :

4 monnaies en or d'Angleterre, de Suisse et du Mexique.
40 » suisses en argent, billon et cuivre.
15 » italiennes en argent, billon et cuivre.
1 » française en argent.
2 » allemandes en argent.
3 » espagnoles en argent.
3 » portugaises en argent.
2 » russes en argent.
1 polonaise en argent.
4 » des Etats-Unis argent et cuivre.
7 » Amérique du Sud argent et cuivre.
1 » Perse argent.
1 » des Indes en argent.
2 » Belgique cuivre.

84 en tout.

23 médailles suisses en argent et en bronze.
2 » françaises en bronze.

25 médailles.

Par voie d'échange le médaillier a acquis :

1 monnaie du Pérou en argent.
20 médailles suisses argent et bronze.
5 » allemandes bronze et étain.
1 » anglaise bronze.

1 médaille russe bronze.

28 pièces échangées.

Dans le cours de l'année il a été donné à la Ville par :

M. P. Marin, 1 monnaie d'argent.

M. H. de Saussure, 9 monnaies en cuivre.

M. A. Girod, 1 monnaie en or et 7 en argent.

En tout 18 pièces de monnaie.

Plus une médaille en bronze donnée par l'Université et 1 en métal blanc par M. A. Girod.

Le Conseil Administratif a aussi déposé au Cabinet de numismatique un exemplaire en argent de la médaille qu'il a fait frapper en mémoire de François Diday.

En somme le médaillier s'est augmenté cette année de :

5	monnaies	en or.
73	»	en argent.
7	»	en billon.
18	»	en cuivre.
18	médailles	en argent.
31	»	en bronze.
6	»	en étain ou en métal blanc.

158 pièces.

Les médailles qui, depuis que le médaillier avait quitté la Grand'Rue, étaient toujours restées mélangées dans des paquets, ont été cette année triées et classées dans les tiroirs du meuble que la Ville avait fait établir pour cet usage en 1877.

Nous avons eu le regret de recevoir la démission de

M. Louis Micheli, conservateur-adjoint de cette collection, auquel ses occupations ne permettent pas, pour le moment, de nous continuer son utile concours.

Musée archéologique.

Age de la Pierre

Le Musée a reçu en 1878 :

de M. Ed. Olivier, 1 silex trouvé dans la grotte de la Madeleine (Dordogne).

de M. H. J. Gosse, 1 pétrosilex travaillé, trouvé sur le sommet du Petit-Salève.

1 silex travaillé, trouvé à Ponce (Charente).

6 haches en pierre trouvées dans le lac Latscha (Russie).

8 silex travaillés, trouvés à Karatscharevo (Russie).

6 pointes de flèches trouvées à Wologowo et à Plehanow-Kourgan (Russie).

16 silex travaillés, trouvés à Plehanow (Russie).

1 ciseau trouvé près d'Arles.

Le Musée a reçu par échange de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône : 10 silex travaillés trouvés à Grenoble, 10 moulages d'objets trouvés en Bourgogne, à Chassey, à Moulins et dans la Saône.

Le Musée a acquis :

6	objets	trouv.	à Budenheimer (Hesse).
2	»	»	dans le Midi de la France.
1	»	»	à Schaffhouse.
1	»	»	à St-Acheul.
2	»	»	à Zug.
1	»	»	dans le Jura.
61	»	»	dans les Palafittes des Eaux-Vives.
1	»	»	à Concise.
12	»	»	à Locraz.
27	»	»	à Robenhausen.
3	»	»	à Pfungstadt (Hesse).
3	»	»	dans le lac de Constance.

Renaissance.

Le Musée a reçu :

de M. H. J. Gosse, 1 pot en grès.
de M. F. Martin, 2 clefs en fer trouvées au Château-Royal.

Le Musée a acquis :

1 vitrail.
1 cassette.
1 pot de pharmacie.
2 coffrets.
1 fiole.

Epoque Moderne.

Le Musée a reçu :

de M. H. J. Gosse,	6 clefs de montres.
	Buste de Rousseau en biscuit.
de M. Rod,	2 clefs en fer.
de M. F. Giron,	1 grosse montre à sonnerie.
de M. le Dr Figuière,	1 montre en or.
de M. A. Girod,	Sceau du Département du Léman.

Le Musée a acquis : 14 grès, faïences et verres.

Ethnologie.

Le Musée a acquis :

5 objets du Soudan.
3 » de Nubie.
3 » de la Nouvelle-Zélande.

Epoque Romaine.

Le Musée a reçu :

de M. le Dr Bizot,	1 beau vase Samien trouvé sur les Tranchées.
de M. G. Fazy,	2 contrepoids en terre cuite, avec quelques fragments de poteries trouvées sur les Tranchées.
de M. Dorcière,	Statue de Minerve en marbre.

Le Musée a acquis :

2 objets trouvés à Corsier.
58 » » sur les Tranchées (Genève).
6 » » à Mayence.
2 » » à Metz.
7 » » à Avenches.

Epoque Helvéto-Burgonde.

Le Musée a acquis :

2 objets trouvés près de Darmstadt.
2 » » à Coppet.
4 » » près de Gex.

Grèce.

Le Musée a reçu :

de M. Plan, 1 vase en terre cuite.

Grande Grèce et Etrurie.

Le Musée a acquis : 30 vases peints, coupes, etc.

Egypte.

Le Musée a reçu :

de M. H. J. Gosse, 1 scarabée en terre émaillée.

Le Musée a acquis : 1 canope.

Pérou.

Le Musée a acquis : 1 idole en argent.

Moyen-Age.

Le Musée a reçu : de M. H. J. Gosse, 1 brique avec ornements trouvée à Aïre

Le Musée a acquis : 6 clefs trouvées dans les environs de Genève.

17	»	»	à Solutré.
13	»	»	à Collonges-sous-Salève.
54	»	»	à Kerres (Hongrie).
96	»	»	à Abara (Hongrie).
4	»	»	en Hongrie.
7	»	»	à Moggoros (Hongrie).

Age du Bronze.

Le Musée a reçu :

de M. Chevrier, 1 enclume et 1 marteau (moulage) trouvés à Châlon-sur-Saône.

de M. B., Tournier, 1 enclume en bronze trouvée près de la Tour-de-Langin.

de M. Krauth, 1 fusaïole en terre cuite trouvé à Etrembières.

de M. H. J. Gosse, 3 épingles en bronze, 2 torches en terre cuite, 2 fragments de faucilles } Trouvés aux Eaux-Vives.

Le Musée a acquis :

102 objets trouvés dans les Palafittes des Eaux-Vives.

1	objets	trouvés	à St-Cast (Côtes-du-Nord).
1	»	»	Tour-de-Langin.
3	»	»	à Versoix.
1	»	»	à Rimmelsheim.
1	»	»	à Francfort.
1	»	»	à Mayence.
1	»	»	à Wiesbaden (Hesse).
16	»	»	à Worms.
30	»	»	dans le lac du Bourget.
3	»	»	à Meyringen.
22	»	»	en Hongrie.
1	»	»	à Bellerive.

Age du Fer.

Le Musée a acquis :

1	»	»	à Allaman (Vaud).
2	»	»	à Mayence.
83	»	»	en Hongrie.
19	»	»	à Louêche.
1	»	»	à Saxon.

Musée historique genevois.

Le Musée a reçu :

de M. F. Giron,	1 latte allemande.
de M. Geiger,	1 hache de sapeur (France).
de M. A. Gindroz.	1 marteau d'armes.
de M. J. E. Dufour,	1 guidon B^on^ d'artillerie 1830-1835.

de M. Joigne, 1 guidon Cie 7 chasseurs 1859.
de M. H. Bourdillon, 1 guidon Batterie 25.
de M. Métral, 1 casque de Dragon.
de M. H. J. Gosse, 1 chassepot d'infanterie.
1 épée, Intendance France.
1 sabre de Pandour.
2 couteaux de chasse.
1 sabre de carabinier.
2 fers de faux hampées.
1 sabre, Neuchâtel.
1 épée de combat.
1 drapeau Régiment suisse au service de France.

Le Musée a acquis :

3 hallebardes.
1 langue de bœuf, ciselée.
1 lance de cosaque 1815.
2 haches d'armes ciselées, persanes.
4 sabres de diverses époques.
2 épées l'une suisse, l'autre du XVIe siècle.
1 poignard suisse.
5 pistolets, dont 1 revolver à silex.
1 drapeau hongrois.

M. Boissonnas architecte a bien voulu placer au Musée à titre de dépôt, une série de 61 pièces d'armes blanches presque toutes suisses. Nous espérons vivement que son exemple sera suivi. La société des sous-officiers a déposé un drapeau de l'abbaye des grenadiers.

Par suite de l'agrandissement du local qui a été déjà signalé l'année dernière, il a fallu procéder à un arrangement nouveau de la collection, et l'on en a profité pour faire une vérification du catalogue. La ville ayant démoli à la rue du Rhône une maison renfermant un plafond à caisson du XVIe siècle assez remarquable, on a pensé qu'il serait intéressant de conserver cet échantillon d'ameublement très-rare dans notre pays; il a donc été démonté soigneusement, et assemblé de nouveau dans la partie de la salle qui nous a été accordée l'année dernière.

Musée Fol.

Conservateur : M. Ulysse Burillon.

Maintenant que l'organisation du Musée peut être considérée comme terminée, sa marche annuelle pour l'exercice 1878 en a déjà reçu une heureuse influence et présente un état très-satisfaisant. Vu le facile accès de ses collections, le nombre des visiteurs s'est accru encore cette année, il présente le chiffre de 3312. Il en est de même pour les autorisations de dessiner, qui se sont élevées cette année à 24, nombre égal à celui des 3 années précédentes réunies.

C'est là une preuve que le public commence à apprécier ce Musée, qui est aussi intéressant au point de vue artistique qu'archéologique.

Cet hiver nous avons reçu de M. Fol les derniers objets destinés au Musée et dont voici la liste :

26 couvercles d'ollae (Don Gnoli).

23 anneaux.
5 reliures.
3 écrins.
1 boîte (Calame persan).
38 échantillons d'étoffes.
30 » de galons.
9 » de cordons et glands.
437 » de dentelles.
38 » de franges.

Ce qui nous présente, sur une petite échelle, il est vrai, un ensemble d'objets des plus instructifs pour l'histoire des arts dans les différentes branches auxquelles ils se rapportent, et peut offrir les ressources les plus nombreuses pour le développement artistique dans notre pays.

Cette année a vu paraître le 4e volume des Etudes d'art et d'Archéologie. Le 4e et dernier volume du Catalogue dont la publication avait été fixée à la même époque, a dû être renvoyé à l'année 1879, vu les difficultés et les longueurs rencontrées dans la composition du texte, qui pour ce volume est plus considérable que pour les précédents.

Bibliothèque publique.

La Commission de la bibliothèque est composée de :

MM. Jean Rivoire, délégué du Conseil Administratif, Président ;
Albert Rilliet de Candolle, Vice-Président ;
François Gas, bibliothécaire, Secrétaire ;
Philippe Bonneton, principal ;

Auguste Bouvier, professeur ;
Etienne Chastel, professeur ;
Théophile Dufour, juge ;
André Duval, docteur en médecine ;
Charles Le Fort, professeur ;
Jules Nicole, professeur ;
Gabriel Oltramare, professeur ;
Jean-Louis Prevost, professeur ;
Gustave Revilliod ;
Eugène Ritter, professeur ;
Henri de Saussure ;
Pierre Vaucher, professeur ;
Elie Wartmann, professeur.

Dans le courant de l'année 1878, la Bibliothèque s'est augmentée de 2640 volumes et de 1796 brochures, livraisons ou cartes, à répartir suivant la provenance, ainsi qu'il suit.

A titre gratuit	597 vol.		1354 broch. et livr. portions de vol.		Dons divers.
	204	»	239	»	Remis par la Chancellerie.
Acquis sur les allocations municipales.	1635	»	133	»	Acquisitions votées par la Commission.
	204	»	70	»	Remis suivant la convention par la Société de physique.
	2640 vol.		1796 broch. et livr.		

Sur ce chiffre total des volumes entrés, 629 volumes, comprenant quelques ouvrages de remplacement et quelques suites, ont été attribués à la Bibliothèque circulante. Le reste, c'est-à-dire 2011 volumes et 1796 livraisons et brochures, constitue la part afférente à la Bibliothèque consultative, et dans ces chiffres sont compris environ 550 volumes représentant les suites d'ouvrages périodiques ou en cours de publication déjà inscrits au catalogue, ainsi que quelques volumes donnés faisant double emploi.

Voici maintenant le tableau, par matières, des ouvrages nouveaux, tant complets qu'à suivre, qui ont été introduits au catalogue pendant l'année 1878.

Théologie	97	ouvrages	156	volumes
Sciences morales et politiques. — Droit	105	»	187	»
Géographie. — Voyages. Histoire.	158	»	491	»
Littérature. — Beaux-Arts	385	»	570	»
Sciences mathématiques, physiques et naturelles . .	175	»	303	»
Médecine	342	»	592	»
Périodiques. — Mélanges	17	«	64	»
Total	1279	ouv.	2363	vol.

Le tableau précédent offre le résumé des accroissements du fond de la Bibliothèque en 1878 pour chaque branche d'étude, c'est-à-dire des ressources nouvelles mises effectivement à la disposition des consultants.

Cet accroissement, dans son ensemble, est le produit des

trois sources : dons et legs, chancellerie et achats. Mais il est particulièrement intéressant de mettre en évidence le résultat des achats, au point de vue soit de l'importance soit de la répartition des sommes dont la Commission discute et détermine l'emploi.

Sans entrer dans le domaine financier, qui reste étranger à ce compte-rendu, nous y empruntons quelques données qui permettront de compléter par des chiffres (nombres ronds) le tableau suivant du produit et de la répartition des achats.

La somme disponible au budget pour achats de livres, abonnements et reliures, s'élevait à 14,000 francs ; il a été dépensé 22,006 francs. L'excédent de la dépense a été couvert soit par les intérêts du fonds des dons et legs, soit par des crédits sur ce fonds accordés pour chaque cas particulier par le Conseil Administratif, sur la proposition de la Commission de la Bibliothèque.

Voici l'emploi de la somme dépensée.

Reliures			fr. 5,866
Achats de livres suites et abonn.	Biblioth. circulante fr.	1,235	» 16,140
	Biblioth. consultat. »	14,905	
			fr 22,006

Détail des dépenses suivant les diverses branches pour la Bibliothèque consultative.

	Ouvrages nouveaux.		
Théologie . . .	52 ouvr.	soit 145 vol.	fr. 995
Philosophie, Sciences sociales. Droit	66 »	446 »	» 1241

Géographie. Voyages. Histoire.	45	»	124	»	»	2735
Littérature. Polygraphes. Beaux Arts.	109	»	325	»	»	2470
Sciences mathém. physiques et naturelles.	36	»	65	»	»	1690
Sciences médicales	12	»	48	»	»	500
	320	ouvr.	853	vol.	fr.	9634

En outre, environ 450 volumes des suites d'ouvrages répartis entre les diverses branches pour la somme de fr. 5271

Fr. 14905

DONATEURS.

Livres imprimés et Cartes.

M. le professeur H.-F. Amiel, 1 brochure.

Anonyme, 1 volume.

Les auteurs de *Jean-Jacques Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui*, 1 volume.

MM. Baum, Cunitz et Reuss, 1 volume, suite des *Opera Calvini*.

M. Sophronyme Beaujour, 1 volume.

M. Léon Bigot, 1 volume.

M. Louis Bogey, 1 volume.

M. Henri-Léonard Bordier, 1 volume.

M. Arthur Bossi, 9 volumes et 2 brochures (*matières bibliographiques et historiques*).

Le Révérend C.-D. Bradlee, 4 brochures.

M. le professeur Ch. Brocher, 3 brochures.

M. le professeur H. Brocher, 1 brochure.

M. Eug. de Budé, 3 volumes de ses *Vies des théologiens genevois.*

M. Gasp.-Mart. Cardoni, 4 brochures.

M. le professeur Chaix, 1 volume d'anciennes cartes géographiques.

M. le professeur E. Chastel, 1 volume.

M. l'avocat Delor, 14 volumes, éditions originales d'ouvrages de Diderot, Voltaire et J.-J. Rousseau.

M. le docteur Dunant, 72 volumes et 91 brochures (*matières médicales*).

M. Charles Faure, ministre du St-Ev. Le 2me volume de sa traduction du *Droit public* du Dr Dubs.

M. le professeur Michel Ferrucci, 1 volume.

M. Edouard Fick, 2 volumes.

M. Benjamin-Franklin-Ramiz Galvao, 2 volumes.

M. François Gas, bibliothécaire, 9 volumes (*anciens livres en usage dans le collège de Genève*).

Mme A. de Gasparin, 1 volume, pour la Bibliothèque circulante.

M. S. Geisendorf, 4 volumes pour la Bibliothèque circulante.

M. le docteur H.-J. Gosse, 1 volume.

M. le docteur Goudet, 1 brochure.

M. O. de Grenier-Fajal, 1 volume et une brochure.

M. le docteur Haltenhoff, 1 brochure.

M. G.-L. Harrison, 1 volume.

M. Ad. Herr, 51 volumes (*matières historiques et littéraires*).

M. le professeur Hornung, 1 brochure.

M. le professeur Ch. Le Fort, 1 brochure.

M. Boleslas Limanowski, 1 brochure.

M. Edw. Lloyd, 1 volume.

M. le docteur Lombard-Liotard, 2 volumes et 14 brochures *(publications de l'Institut égyptien)*.

Mme Marracci-Bordier, 5 volumes (*complément de la Collection des Classiques grecs publiée par la maison F. Didot*).

M. le docteur Marjolin, 3 brochures.

M. Melvil-Bloncourt, 5 volumes de ses publications sur Voltaire.

M. La famille Merle-d'Aubigné, 1 volume.

M. A. Mitaine, 5 brochures.

M. le professeur Marc Monnier, 5 volumes et 5 brochures (littérature italienne).

M. E. de Muralt, 4 brochures.

M. Adrien Naville, 1 volume.

M. Léopold Nègre, 1 volume.

M. A. Papadopoulos Karemeus, 1 volume.

M. Alfred Pictet, 1 volume.

M. Ed. Pictet-Mallet, 8 brochures de sa *carte du Lac de Genève.*

M. Ph. Plan, 1 volume et 2 brochures.

M. le docteur Prevost, 1 brochure.

M. le docteur Rapin, 1 brochure.

Madame Auguste Rieu, 1 volume.

M. le professeur Rilliet-de Candolle, 2 volumes.

M. le professeur Eugène Ritter, 1 brochure.

M. Amédée Roget, 1 brochure.

La famille de feu M. le professeur F. Roget, 122 volumes (*matières historiques et littéraires*).

M. Ph. Roget, 14 volumes (*matières littéraires*).

M. Henri de Saussure 16 volumes et 13 brochures (*matières diverses*).

M. le professeur L. Soret, 2 volumes.

M. le pasteur Théremin 12 volumes (suite de la collection de la *Gazette d'Augsbourg*).

M. Jules Troubat, 2 volumes.

M. le professeur Pierre Vaucher, 10 volumes (histoire).

M. Alb. Wallis, 1 brochure.

M. Albert Wessel, 1 brochure.

M. Zurowski, 1 volume.

L'Académie royale des Sciences de Munich, 3 volumes de ses publications historiques.

Le Conseil Administratif de la ville de Genève 11 volumes et 13 brochures (*matières diverses*).

Le Club alpin suisse, 2 brochures.

Le Congrès Médical, 1 volume.

Le Commissaire suisse à l'Exposition universelle de Paris 1878, 4 volumes et 8 brochures.

La Faculté de médecine de Genève, 28 volumes et 1141 brochures ou livraisons (*matières médicales*).

La Municipalité de Carrare, 1 volume.

La Municipalité de Montpellier, 2 volumes.

L'Institution Smithsonienne, 1 volume.

La Société de Statistique de Londres, 3 livraisons de son *Journal*.

L'Université de Genève, 16 volumes sur la musique hindoue, publication du rajah Sourindro Mohun Tagore, président de l'Ecole de musique du Bengale.

La Ville de Paris, 1 volume et 12 livraisons de sa statistique municipale.

La Bibliothèque de Winterthur, les 3 volumes de son catalogue.

La Fédération britannique et étrangère, 1 volume.

Le Gouvernement belge, 2 volumes et 1 brochure (*Statistique*).

Le Gouvernement français, 5 volumes (suite du *Recueil des Brevets d'invention* et de *Missions scientifiques* et les 268 feuilles de la *Carte de France* dressée a 1|80000 au Dépôt de la guerre, d'après les travaux des officiers du corps d'état major.

Le Gouvernement italien, 7 vol. et 5 broch. (*Statistique*).

Le Gouvernement prussien, 1 volume id.

Le Gouvernement suédois, 2 vol. et 1 broch. id.

Le Gouvernement vaudois, 1 volume (*Recueil des lois*).

Le Gouvernement wurtembergeois, 1 livraison (*Statistique*).

Portrait.

La famille de feu M. le ministre Bungener *le portrait de son chef* peint à l'huile par M. Langlois.

Manuscrits.

M. le Dr Lombard-Liotard 1 manuscrit (*Statistique électorale*).

Madame Louis Lullin, brevets militaires du général Lullin de Châteauvieux et collection d'autographes français.

La famille de feu M. le professeur F. Roget, 3 volumes manuscrits (*matières scientifiques*).

SERVICE PUBLIC.

Consultation et salle de lecture.

Durant l'année 1878, la salle de lecture a été ouverte tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures, et, en outre, pendant les mois de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre, pendant 2 heures de nuit, de 6 à 8 heures, ce qui a procuré au public un service quotidien de consultation de 9 heures pendant les six mois plus spécialement utilisés par les consultants.

Le chiffre total des consultations a dépassé de 1260 le maximum des années précédentes. Le chiffre des consultations de nuit, bien qu'un peu supérieur à celui de 1877, est resté inférieur au chiffre atteint en 1876. Le fait que certaines personnes n'usent du service du soir, que comme station commode, mais sans utiliser les livres, a continué à se produire.

Le tableau suivant présente les résultats de 1878.

	De jour.	De nuit.	Total.
Nombre de séances d'ouverture	263	107	370
Nombre des heures d'ouverture	1841	214	2055
Nombre des consultations enregistrées	8949	468	9417
Nombre des personnes qui ont			

	De jour.	De nuit.	Total.
consulté	1070	79	1094(1)
Nombre des volumes consultés	20389	594	20983

Dans le nombre des volumes consultés, ne sont pas compris les volumes appartenant à la catégorie des ouvrages consultatifs placés dans un compartiment spécial de la salle de lecture, et que les lecteurs peuvent y prendre eux-mêmes sans aucune demande ou formalité.

Bibliothèque circulante.

La salle de distribution a été ouverte tous les jours non fériés pendant 2 heures, de 1 à 3 heures.

Voici les chiffres relatifs à ce service.

Séances de distribution	277 soit 554 heures.
Volumes prêtés à domicile	26824
Autorisations nouvelles inscrites en 1878	440
Personnes qui ont emprunté des livres	1570

Administration et travaux d'intérieur.

Tous les travaux d'arrangement et d'entretien ont été exécutés d'une manière régulière; quelques améliorations dans les détails tendent incessamment à faciliter le service et l'usage de la Bibliothèque.

Un tableau affiché dans la salle de lecture, indique les

(1) 35 personnes figurent parmi les consultants de jour et de nuit.

ouvrages périodiques en divers genres auxquels la Bibliothèque est abonnée, et dont les numéros et livraisons de l'année courante peuvent être communiqués aux consultants dès qu'ils ont été reçus.

Une nouvelle édition du règlement de la Bibliothèque a été publiée par les soins du Conseil Administratif, et affichée dans les locaux. Ce nouveau règlement a tenu compte de tous les changements survenus dans l'ordre et dans le service de la Bibliothèque à la suite de la nouvelle installation.

Le 3me volume du catalogue paraîtra très-prochainement : il renfermera la littérature et les beaux-arts. Le 4me et dernier volume contiendra les sciences mathématiques, physiques, naturelles, médicales, et les collections publiées par les Académies, les Sociétés, ainsi que tous les périodiques traitant de sujets divers.

A propos de la préparation des matériaux pour l'impression de la partie scientifique, un travail important a été exécuté en 1878.

Outre les brochures remises par la Société de physique, la Bibliothèque avait reçu ces dernières années, parmi les ouvrages légués par MM. Pictet-de la Rive et Ed. Claparède, un nombre considérable d'opuscules scientifiques, catégorie d'ouvrages très appréciés des savants spécialistes. Il s'agissait de les dépouiller, de constater les doubles emplois, d'adopter un mode de classification et de groupement qui en facilitât la recherche et l'usage. Ce travail long et compliqué a été accompli et on peut le dire dans les meilleures conditions, grâce au puissant concours qu'à bien

voulu y prêter M. Aloys Humbert. Par ses soins, et sous sa direction plus de 1,300 opuscules ont été groupés méthodiquement en volumes, pourvus de tables manuscrites et de titres indiquant sommairement les sujets et les auteurs.

L'intervention de M. Humbert a seule rendu possible dans une mesure aussi complète et aussi satisfaisante cette importante opération, et nous rappelons que ce n'est pas la première fois que l'honorable savant a rendu à la Bibliothèque, avec une extrême obligeance, des services analogues.

A diverses reprises, et pour répondre au vœu exprimé par nos confédérés d'autres cantons, on avait étudié la question du prêt des livres de bibliothèque à bibliothèque. Cette mesure, destinée à faciliter les travaux du public studieux, présentait beaucoup moins d'inconvénients pour les bibliothèques des autres cantons que pour la nôtre. Celle-ci, en effet, est organisée de façon à offrir au public consultant, un nombre d'heures d'ouverture considérable et de beaucoup supérieur à celui des bibliothèques suisses qui en offrent le plus. Ce fait, auquel correspond une active fréquentation de consultants, nous faisait un devoir de tenir compte de nos exigences spéciales et de ne rien faire qui tendît à diminuer les droits et les jouissances de notre public immédiat. En restreignant le prêt entre bibliothèques à des cas particuliers bien motivés, en réservant toujours l'appréciation de la demande et l'observation de nos règlements, en entourant enfin l'opération de certaines précautions, nous avons réussi à conclure avec plusieurs bibliothèques suisses une convention qui réalise les vœux expri-

més, et qui fonctionne depuis bientôt un an à la satisfaction de tous.

Les bibliothèques qui ont adhéré à ce mode de faire sont les suivantes : Bibliothèque cantonale de Zurich ; Bibliothèques de la Ville de Zurich ; de l'Université de Bâle ; de la Ville de St-Gall ; de la Ville de Berne ; de la Ville de Neuchâtel ; Cantonale, à Lausanne ; Cantonale, à Aarau.

Fondation Bouchet

Nous n'avons pas encore pu réaliser complètement les espérances que nous exprimions l'année dernière, quant à l'organisation régulière d'un enseignement à la fois scientifique et populaire, tel que l'a désiré M. Pierre-Paul Bouchet. Mais cette fois, nous espérons être près d'arriver au but. Les ressources que nous avons ménagées nous permettront d'ouvrir, dès le commencement de l'automne, une série assez complète de cours variés, intéressants et sérieusement instructifs. Ce ne sera pas un des moindres services de notre nouvelle école d'horlogerie, que de nous prêter à cet effet, ses salles, ses appareils et son laboratoire.

Cependant, la fondation Bouchet n'a pas été tout-à-fait stérile pendant cette année. Dans les mois de février et de mars, M. Louis Lossier a donné dix leçons sur *les métaux et leurs emplois dans les arts et l'industrie*, et M. Emile Yung a raconté en six séances l'*histoire de la Terre*. Leur enseignement a été suivi avec beaucoup d'intérêt, et le sera certainement encore, lorsqu'il sera donné de nouveau dans de meilleures conditions et avec tous les développements convenables. Pendant les mois de novembre et de

décembre, M. le professeur Wertheimer a traité, avec sa vaste érudition et son talent sympathique un sujet bien ancien et pourtant plein d'actualité, l'*histoire de l'esclavage.*

Fondation Diday

Le Conseil Municipal avait décidé, sur la proposition du Conseil Administratif, qu'une médaille commémorative serait frappée en souvenir de l'acte de libéralité de notre regretté concitoyen feu François Diday, et M. Hugues Bovy avait été chargé d'en graver le coin. Il s'est acquitté de cette tâche de manière à justifier entièrement la confiance que nous avions mise en lui. Cette médaille, qui est entre les mains de MM. les membres du Conseil Municipal, est une œuvre remarquable, qui fait honneur à son auteur, et qui est digne de l'artiste auquel la Ville de Genève a tenu à rendre hommage.

Herbier Delessert.

Conservateur : M. le Dr J. Muller.

Sous-conservateur : M. Bernet.

I. Bibliothèque.

Le budget pour cette année, ayant été fortement ébréché par l'achat des Exsiccata de Champignons et d'Algues du Dr Rabenhorst, ne nous a pas permis de faire d'aussi belles acquisitions que l'année précédente, et l'accroissement de notre Bibliothèque botanique consiste seulement en un petit nombre d'ouvrages courants achetés et en quelques ouvrages reçus en don.

Nous avons acheté :

El. Fries, Summa Veget. 1 vol. 8°.

Nylander, Enumérat. gén. des Lichens, 1 vol 8°.

» Synops. Lich. 1 vol. 8°.

Garcke, Flora von Deutschland, édition de 1878.

Guillemin, Perrottet et *A. Richard*, Flora Senegambiae Tent. 1 vol. 4°.

Gremli, Excursionsflora für die Schweiz 1878, 1 vol. 8°.

Cohn, Kryptogamenflora von Schlesien, 2 vol. 8°.

Martens et *Galeotti*, Enum. syn. pl. Galeotti du Mexique, 1 vol. 8°.

Rabenhorst, Kryptog. Flora v. Sachsen, 2 vol. 8°,

Steudel, Gramineæ et Cyperaceæ, 2 vol. 8°.

Nous avons reçu en don :

Du baron *Ferd. v. Müller*, de Melbourne : ses Fragmenta Phyt. austral., le 10me volume.

De M. *Richard*, éditeur à Genève : Botanique pratique, 2 vol. 8° de planches coloriées de plantes suisses, surtout alpines.

De M. le prof. *Alph. de Candolle* à Genève : Alph. et Cas. de Candolle, Monographiæ Phanerogamarum, 1 vol. 8°.

De M. *Müller*, conservateur de l'herbier :

Müller Arg., Lichenes Finschiani e regione Tundra (Sibérie), broch. 8°.

Müller Arg., Lichenes Fischeriani e Stepankowo (Russie), broch. 8°.

Balfour, Observ. on the genus Pandanus with an enumerat of all spec., broch. 8°.

Decaisne, Sur les caractères et les affinités des Oliniées, broch. 8°.

Baillon, Nouvelles observ. sur les Olinia, broch. 8°.

Ces ouvrages portent les nº 209—226 du livre d'entrées de la Bibliothèque.

Pour faciliter la consultation des volumes 15—21 des Icones de Reichenbach et des 7 derniers volumes du Botanical Magazine, non résumés dans le grand index de Steudel, M. Calloni a fait un index à part, qui sera tenu à jour pour ces ouvrages à mesure que de nouveaux volumes paraîtront.

II. HERBIER.

A. *Travail d'arrangement.*

Depuis le milieu de février, M. Calloni, de Lugano, nous a aidés dans l'arrangement de l'herbier, en nous faisant 2 heures de travail par jour. Il en résulte qu'une partie de l'herbier, bien plus grande que celle de l'année précédente, a pu être mise en ordre, et le travail a pu être dirigé, selon les forces disponibles, sur des familles très-diverses et de nature très-différentes.

M. le Dr *Müller*, outre la direction générale des travaux, s'est occupé de la vaste famille des Graminées et de la classe des Champignons. Le travail sur ces derniers sera prochainement terminé.

M. *Bernet* a arrangé avec beaucoup de soin, les Thymélées, Elaeagnées et Santalacées, et en outre il s'est occupé d'une grande partie des familles des Monocotylédonées, comme des Palmiers, Aroïdées, Orchidées, Amaryllidées, Iridées, Liliacées, Restiacées et Cyperacées, etc., dont plusieurs sont de grandes familles. Ce travail, selon les matériaux et les cas, a dû être fait inégalement. Ce qu'il y avait d'européen dans ces familles a été bien fini,

mais ce qui était purement exotique, n'a souvent pu être arrangé que par genres ou partiellement par espèces. Néanmoins ces arrangements, quoique incomplets, sont fort utiles pour la consultation et transforment à fond les matériaux de chaque famille ; ils ont en outre le très-grand avantage de permettre qu'on puisse retirer des familles ce qui, antérieurement, y avait été mis à tort ou par inadvertance.

M. *Calloni*, encore novice pour les travaux d'herbier et peu familiarisé avec les plantes étrangères, a arrangé une série de familles des Thalamiflores qui se composent en entier ou en bonne partie de plantes d'Europe ou d'Orient. Il a mis en ordre, avec zèle et soin, les Berbéridées, Nymphaeacées, Papaveracées, Fumariacées, la grande famille des Crucifères, les Capparidées, Cistinées, Violariées, Droseracées, Polygalées et quelques autres petits groupes. Dirigé convenablement, M. Calloni a déjà appris à s'aider avec avantage de notre bibliothèque botanique, surtout de nos flores locales des pays étrangers, et à déterminer des plantes non nommées au moins d'un certain nombre de contrées du globe.

Pendant toute l'année, ces divers travaux d'arrangement ont marché régulièrement.

B. *Acquisitions.*

1° *Acquisitions faites par achat.*

Une petite, mais bien précieuse collection de 120 plantes de la République argentine, formée par le Dr Lorentz (plantes fort rares dans les herbiers).

Une collection de 78 fougères, bien préparées, de l'île de Trinidad, faite par le Dr Fendler.

La grande collection des Algae aquæ dulcis des Exsiccata du Dr Rabenhorst, en tout 2200 numéros nommés.

L'importante collection des Fungi europaei exsicc. du Dr Rabenhorst, en tout 2500 numéros nommés.

Ces deux dernières collections remplissent des vides de l'herbier Delessert qui étaient extrêmement sensibles.

2° *Acquisition faite par échange.*

Une collection de 338 plantes fort bien préparées, en beaux spécimens, de New-Zealand, envoyées par M. Cheeseman, directeur du musée d'Aukland.

D'autres relations pour des échanges sont en voie de s'établir.

C. *Plantes prêtées pour l'étude.*

Une collection de 117 échantillons de Pontédériacées a été prêtée à M. le comte de Solms, professeur de botanique à l'Université de Strasbourg, qui prépare une monographie sur cette famille.

D. *Fréquentation de l'Herbier et de la Bibliothèque.*

Depuis l'acquisition des Icones de Reichenbach, de quelques ouvrages récents sur la Cryptogamie et les belles collections d'Exsiccata de Cryptogames de Desmazières et Rabenhorst, l'établissement est beaucoup plus fréquenté que précédemment. Ce sont surtout les membres de la Société botanique de Genève qui en profitent le plus, mais

d'autres botanistes ou amateurs aussi viennent souvent pour s'assurer de leurs déterminations d'espèces, ou pour consulter telle ou telle planche citée, ou pour faire des extraits de quelques livres. Les botanistes de passage ne manquent guère d'y venir jeter au moins un coup d'œil ou d'y faire quelques recherches en rapport avec leurs travaux du moment. Les facilités variées qu'offre le Conservatoire botanique ont même attiré des étudiants qui en ont profité largement. Quant aux visites des profanes, elles ne sont ni fréquentes ni surtout de longue durée, car la disposition des plantes sèches en herbier ne saurait beaucoup attirer une curiosité désintéressée.

Jardin Botanique.

Directeur : M. le Dr J. Müller.

La marche générale du Jardin Botanique a été la même que l'année précédente. M. Nitzschner, jardinier en chef, a dirigé les cultures, et M. le Dr Müller a continué et presque entièrement fini la redétermination des plantes cultivées dans les plates-bandes.

Les nouvelles étiquettes en zinc ont été écrites par M. Calloni.

Il n'y a pas eu de changements dans la disposition des cultures.

Une seule chose importante à mentionner est le fait que nous avons pu, après une longue série d'années, reprendre la bonne et fructueuse habitude d'offrir aux autres jardins botaniques, pour l'échange, un catalogue imprimé de grai-

nes soigneusement nommées. Cela nous a déjà permis d'obtenir beaucoup d'acquisitions nouvelles, mais dont nous ne bénéficierons qu'en l'année 1879, et nous pourrons dorénavant continuer régulièrement à offrir nos catalogues annuels de graines disponibles.

Nous avons en outre reçu de M. le professeur Alph. de Candolle, une suite de 60 espèces de graines déterminées du Jardin d'Orotowa des Canaries.

Comme l'année précédente, et dans les mêmes conditions, le carré des Plantes alpines a été régulièrement ouvert au public pendant la floraison et a été fortement fréquenté.

Théâtre.

Par suite de diverses circonstances qui ont été portées à la connaissance du Conseil Municipal, l'ouverture du théâtre n'a pu avoir lieu cette année qu'en octobre, et une augmentation de subvention devenue nécessaire, a été votée par ce Conseil.

L'exploitation du théâtre a été confiée pour cette année 1878 1879, à M. Bernard, directeur du théâtre de Montpellier, qu'il a administré pendant sept ans.

Bibliothèque du Théâtre.

La bibliothèque du Théâtre se compose d'une grande partie du répertoire moderne de grand-opéra, traductions, opéra-comique et opérette, et de la presque totalité des pièces de l'ancien répertoire français d'opéra-comique.

Ces dernières pièces ne reverront probablement jamais la scène ; néanmoins, au point de vue historique, elles constituent une collection intéressante et dont la valeur ne fera qu'augmenter.

Cette bibliothèque qui ne pouvait occuper, dans l'ancien théâtre, qu'un local très-insuffisant et peu propre à sa bonne conservation, a été, aussitôt que cela a été possible, transférée dans le nouveau théâtre. M. Delphin, régent au collége de Carouge, a été nommé par le Conseil, à titre honorifique, bibliothécaire de cette collection, et a immédiatement, avec la plus obligeante activité, procédé à l'installation de cette bibliothèque dans le nouveau local. A l'aide d'une subvention, bien plus légère cependant que les besoins ne le demandent, il a pu procéder à la restauration d'un certain nombre de parties du répertoire. Malgré le peu de temps dont on disposait, la bibliothèque a été mise en état avant l'ouverture de la saison théâtrale. Des feuilles de sortie ont été établies, sur lesquelles sont inscrites les partitions au fur et à mesure de la mise à l'étude. A la fin du 31 décembre 1878, vingt-huit partitions étaient ainsi sorties pour ne rentrer qu'à la clôture de l'année théâtrale.

La subvention qui a été accordée à la Bibliothèque du théâtre, et qui n'est que de 300 fr., devra nécessairement se continuer, sinon s'augmenter. Il y a encore beaucoup à faire pour achever la mise en état de toutes les œuvres qui composent cette bibliothèque, et il y aura de nouveaux achats à faire. Il sera nécessaire aussi de procéder, par

voie d'échange, à l'acquisition de certains ouvrages contre les exemplaires que nous possédons à double.

La collection de vaudevilles et de musique de drame de la bibliothèque est très-considérable. Aucun catalogue n'en existait. Cette lacune a été comblée, et le travail auquel M. Delphin s'est livré a montré l'existence de 120 doubles exemplaires. Une liste a été dressée des nombreuses brochures (comédies, drames, libretti d'opéra) qui font aussi partie de la bibliothèque.

Le chef d'orchestre a contribué pour sa part à faciliter le travail de restauration de la bibliothèque par le soin qu'il a apporté à la conservation des ouvrages qui lui étaient confiés. Les musiciens de l'orchestre n'ont pas été aussi soigneux, et quelques précautions devront être prises à cet égard dans le règlement à élaborer.

Pour le transfert de l'ancien local au nouveau, chaque œuvre a été notée à sa sortie de l'ancien local et, à son arrivée au nouveau, nettoyée, timbrée du sceau de la Ville et cataloguée. Dans l'inventaire définitif établi concurremment avec le transfert, chaque partie ou carton est enregistrée séparément, et il est fait mention des indications utiles.

Une bibliothèque théâtrale doit évidemment renfermer, à côté des œuvres principales pour lesquelles elle est instituée, quelques collections accessoires. Aussi notre bibliothécaire a-t-il fait, dans les limites du possible, tout ce qui pouvait être fait à cet égard. Il a, en particulier, entrepris de réunir :

1° Les documents de toute espèce relatifs au théâtre à Genève.

2° Les œuvres musicales de J.-J. Rousseau, dont la collection complète n'existe nulle part, à Genève pas plus qu'ailleurs.

3° Les essais dramatiques ou lyriques d'auteurs genevois représentés sur notre scène.

Ces collections sont encore assez restreintes, elles se compléteront avec le temps. Quelques personnes, dont l'exemple ne manquera pas d'être suivi, ont bien voulu s'y intéresser. La bibliothèque a reçu :

De M. J.-M. Besançon : L'*Histoire du théâtre de Genève* (2 exemplaires), et une comédie (2 exemplaires) : *Appartement à louer,* dont il est l'auteur.

De M. Georges Becker : *G. Becker.* Le Pygmalion de J.-J. Rousseau, avec notes préliminaires.

J.-J. Rousseau. Morceau de clavecin inédit, édité par M. G. Becker.

J.-J. Rousseau. Consolations des misères de ma vie, recueil de romances (volume rare).

Des relations ont été nouées par M. le Bibliothécaire avec son collègue de Lyon et avec des éditeurs et des commissionnaires de musique en prévision de l'achat prochain de parties supplémentaires.

Des remerciements sincères sont dûs à M. Delphin pour le soin constant qu'il apporte dans les fonctions dont il a été chargé.

Orchestre de la Ville.

La convention avec M. Hugo de Senger pour l'entretien de l'Orchestre de la Ville a été renouvelée pour le terme d'une année.

Travaux.

Nous avons à enregistrer ici la démission de M. l'ingénieur Blanchot qui, pour des raisons personnelles, a déposé les fonctions qu'il remplissait d'une manière si distinguée et si dévouée depuis 15 ans. Nous avons exprimé à M. Blanchot le profond regret que nous faisait éprouver sa détermination, et nous ne doutons pas que le Conseil Municipal ne tienne à se joindre à nous, afin de lui exprimer la reconnaissance de l'administration municipale pour ses bons et loyaux services.

Le Conseil Administratif a statué pendant l'année 1878 sur 762 requêtes pour travaux particuliers se rapportant à 837 objets.

Ces requêtes se répartissent de la manière suivante d'après la nature des travaux.

Enseignes.	376
Tableaux indicateurs, plaques, écussons, etc.	47
Cadres, vitrines	21
Attributs en saillie	17
Lanternes à gaz	12
Tentes.	88
A reporter,	561

Report,	561
Fermetures de magasins . . .	8
Etalages	5
Fenêtres, stores, corniches, balcons.	13
Portes, seuils, trottoirs, marches.	27
Murs, grilles de clôtures . . .	8
Trapons de caves, soupiraux .	14
Canaux, sacs.	22
Occupation de la voie publique.	57
Fouilles pour construction . .	10
Construction de bâtiments . .	22
» hangars. . .	2
Réparations de faces	84
Sonnettes, garde-manger, tuyaux	4
	837

Soit 51 requêtes et 71 objets de plus qu'en 1877.

Bâtiments.

La somme absorbée par l'entretien des bâtiments augmente d'année en année ; les édifices scolaires en général, bien que neufs et solidement construits, souffrent particulièrement en raison de leur destination même ; il serait toutefois possible, par une plus grande surveillance exercée sur les élèves, de restreindre dans une notable proportion ce genre de dépenses.

Les appareils de chauffage, si bien entendus et perfectionnés qu'ils soient, nécessitent aussi de grands frais de nettoyage et d'entretien.

Les principaux travaux de cet ordre exécutés en 1878 et qu'il y a lieu de mentionner sont :

La construction d'un lanterneau sur le toit du bâtiment de la triperie de l'Abattoir. L'enlèvement de la buée épaisse produite par cette manutention semble se faire maintenant d'une manière très-satisfaisante.

L'établissement de nouvelles vitrines au Musée d'histoire naturelle.

Le remplacement d'une partie des bancs du temple de St-Pierre, par d'autres d'un travail plus artistique et plus soigné; la continuation de ce travail se fera en 1879.

Enfin il a été, en ce qui concerne l'instruction, aménagé une nouvelle salle à l'école de Montbrillant et deux autres à l'école des Corps-Saints. Deux nouvelles classes ont été préparées pour le Collège dans l'ancienne école de St-Antoine.

Les travaux de l'Ecole municipale d'horlogerie sont maintenant arrivés à leur terme, et il est procédé aux derniers nettoyages de ce spacieux édifice.

Les travaux du théâtre suivent leur marche normale, et tout fait présumer que notre nouvelle salle pourra être affectée à sa destination au début de la prochaine saison théâtrale.

Ponts et Quais.

Comme dans les années précédentes l'entretien des ponts des Bergues et de la Coulouvrenière a absorbé la majeure partie du crédit affecté à l'entretien des ponts de la Ville.

Un examen attentif de la charpente en fer du pont de la Coulouvrenière a permis de constater que de graves négligences avaient été commises lors de la construction de cet ouvrage d'art ; il y a été remédié dans la mesure du possible. Quant au pont des Bergues, la partie de la charpente exposée aux intempéries se trouve en mauvais état, et d'importantes réparations peuvent devenir urgentes d'un jour à l'autre. Une notable partie du platelage a dû être renouvelée cette année-ci.

Au printemps dernier, il y a eu obligation de reconstruire à peu près entièrement la passerelle en bois reliant la machine hydraulique au quartier de l'Ile ; un crédit spécial a été voté par le Conseil Municipal pour cet objet.

Promenades.

Les principaux travaux ne rentrant pas dans l'entretien proprement dit des promenades ont été :

La pose de barrières en fer autour des espaces gazonnés de la place du Bourg-de-Four, du quai Pierre-Fatio et de la rue du Mont-Blanc.

La construction d'une grotte en rocaille à la promenade de Montbrillant, et l'arrangement d'une partie de la place des Alpes, contiguë à l'espace réservé au monument du duc de Brunswick, avec pose de barrières en fer sur socles de granit.

Égouts.

En raison du niveau extraordinairement bas des hautes eaux de l'année, le fonctionnement des égouts n'a rien

laissé à désirer dans les quartiers bas de la Ville, en général mal desservis quand la saison chaude est exceptionnellement pluvieuse.

Des canaux d'égout ont été construits :

sur 18 m de longueur dans la rue Gevray prolongée ;

sur 660 m dans les rues nouvelles créées dans l'ancienne propriété de la Prairie ;

sur 40 m dans la rue de Malagnou.

Enfin il a été établi des canaux, de compte à demi avec l'Etat, dans la rue des Terreaux du Temple sur 110 m et dans la rue de Malatrex sur 30 m.

Service des Eaux.

Machines.

Pendant l'année 1878, les deux roues et les deux turbines de la machine hydraulique ont fonctionné à peu près régulièrement, jusqu'au 15 Octobre, époque à laquelle on a dû arrêter la roue hélice de MM. B.Roy et Cie qui était en grand partie disloquée. Au commencement de l'année des arbitres avaient été nommés par le Tribunal en la personne de MM. Veyrassat et Séchehaye, ingénieurs à Genève, et Ganguillet, ingénieur en chef du Canton de Berne. Ils avaient pour mission d'évaluer les réparations faites à ce moteur pendant l'hiver 77-78, et qui, provenant de mauvais matériaux, devaient être payées selon nous sur les 8000 fr. restés comme garantie entre les mains de la Ville. Les mêmes ruptures s'étant représentées cette année à la fin de la campagne d'été, les arbitres ont de nouveau visité en détail la roue, et ont ordonné des répa-

rations assez considérables qui ont été exécutées sous leur surveillance. Nous attendons leur rapport avec impatience, et nous espérons qu'après ce dernier arbitrage nous serons arrivés, sinon au terme des mécomptes causés par ce moteur, du moins à la conclusion de nos procès avec son constructeur, ce qui sera déjà un grand point d'acquis.

Malgré la marche régulière de nos pompes pendant l'été, le service des concessions a beaucoup laissé à désirer dans les quartiers élevés de la Ville, les Tranchées et la Servette. Les exigences du public pour l'arrosage des rues, d'une part, les fournitures d'eau motrice d'autre part, s'accroissent chaque année et notre installation actuelle est devenue insuffisante.

Dans le courant de l'année 1878, le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil un projet de loi accordant à MM. B. Henneberg et Cie la concession de toute la force motrice du Rhône. Le Conseil Administratif a dû s'occuper très sérieusement de cette question, et il a déclaré qu'il ne voyait aucun avantage à céder à une société l'exploitation du service des eaux. Subsidiairement nous avons demandé que, si le Grand Conseil accordait à la Compagnie la concession des forces du Rhône, il fût réservé à la Ville de Genève, sur le barrage à créer, un emplacement avec la force nécessaire pour satisfaire aux besoins de l'avenir. Comme on le sait, les difficultés que la Commission du Grand Conseil a rencontrées ont amené l'ajournemant de ce projet.

Cette solution intervenue, nous avons de suite mis à

l'étude l'établissement d'un service auxiliaire à la vapeur, et nous espérons que l'année 1879 ne se passera pas sans qu'il ait commencé à fonctionner.

Pendant l'été prochain, bien des concessions élevées souffriront du manque de pression; nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour atténuer cet inconvénient.

Canalisation.

Les moteurs hydrauliques que l'on installe au nouveau Théâtre pour le service du chauffage et de la ventilation, ainsi que l'établissement de nombreuses bouches d'eau dans ce bâtiment, ont nécessité l'achèvement de la canalisation des rues avoisinantes; 3 prises en tuyaux de 80mm et une de 120 ont été établies dans ce but sur la colonne de la rue Diday.

Les poses faites pendant l'année se répartissent comme suit:

Mètres tuyaux.	Milim. vide	
78	150	derrière le Théâtre.
318	120	quais du Seujet et de l'Ile,
150	120	rue Bautte pour l'Ecole d'Horlogerie.
126	120	rue Diday et Place Neuve.
72	100	rue Diday.
46	100	rue Rossi.
900	80	rue des Casemates, des Grottes, chemin du Grand Pré. rue du Fort-Barreau, Terreaux-du-Temple, rue Sturm, et rue Bellot.
1690		

Mètres tuyaux.	Millim. vide	
1690		
126	60	Allée du Four et pour diverses bouches d'arrosage.
153	60	Au Creux de St.-Jean pour la Commune du Petit-Saconex.

1969 mètres, sensiblement la même longueur qu'en 1877.

Fontaines

Deux bornes-fontaines ont été placées dans le courant de l'année 1878, l'une rue de la Fontaine, l'autre au haut de la rue Verdaine.

Un grand bassin double, à deux goulots, en pierre de Soleure, a été installé dans le cour de la Halle de Rive.

A la fin de cette année le service des Eaux desservait :

					Litres à la minute.
14 grandes fontaines	à 4	jets	donnant		750
13 »	à 2	»	»		400
15 »	à 1	»	»		260
66 bornes fontaines			»		700
6 grottes			»		100
114 fontaines donnant					2210

Plus 4 jets d'eau marchant en été avec 1200 litres à la minute.

Bouches d'eau.

En posant de nouvelles conduites, 30 bouches d'eau ont été créées dont

18 sous la forme d'hydrantes et

12 » de robinets placés dans de grands regards. De plus 42 tabatières ont été transformées, soit

25 en hydrantes

17 en grandes bouches.

Il n'existe plus de tabatières au-delà du chemin de fer et de la rue du Mont-Blanc. En résumé, au 31 décembre 1878, le Service des Eaux alimentait :

578 bouches dans la Ville de Genève,
2 » dans la Commune du Petit-Sacconex
4 » » des Eaux-Vives,
9 » » de Plainpalais.
6 » chez des particuliers. — Soit un total de
599 bouches.

Moteurs.

14 moteurs hydrauliques ont été établis, savoir :

1 chez M. Kimmerlé, charcutier.
1 chez M. Vaïsse, fabricant d'Eaux minérales.
2 chez MM. Perret et Cie, chaînistes.
1 à l'Imprimerie anglaise.
1 » espagnole.
1 chez M. Forestier, coutelier.
1 chez M. Kugler-Deleiderrier, fondeur en cuivre.
1 chez M. Kaufmann, torréfaction de café.
2 chez MM. Mégevet et Lafond, ferblantiers.
2 à l'Ecole d'Horlogerie.
1 à la Machine hydraulique pour la manœuvre des vannes.

14 moteurs.

Par contre, ont cessé de marcher :

2	moteurs aux Magasins généraux,	
1	»	chez MM. Günn, fabricants d'Horlogerie.
1	»	chez M. de Gessler, fabricant de cigarettes.
4	»	chez M. Cusin, fabricant de chapeaux.
2	»	chez M. Fr. Vallet, chemisier.
10	moteurs.	

Le nombre des *moteurs hydrauliques* marchant à la fin de 1878 se trouve donc de 85.

Ascenseurs.

Aucun *ascenseur* n'a été installé pendant l'année.

Concessions.

L'entreprise des *concessions d'eau* a été remise en adjudication au mois de Mars, et est échue à M. Stutzmann. Le rabais fait par cette entrepreneur nous a permis de faire aux nouveaux abonnés une remise de 10 % sur le prix d'établissement des prises d'eau, quoique les prix du tarif eussent été déjà réduits pour l'adjudication. 135 nouvelles concessions ont été établies et 3 concessions d'eau au compteur ont été accordées à titre d'essai.

En résumé, les concessions d'eau ménagère se répartissaient ainsi qu'il suit à la fin de 1878 :

1012	concessions	de	1	litre	=	1012 litres.
428	»	de	2	»	=	956 »
113	»	de	3	»	=	339 »
59	»	de	4	»	=	236 »
39	»	de	5	»	=	195 »
58	»	de plus de	5	lit.	=	527 »
1709						3265 litres.

3265 litres.

Plus 8 concessions d'eau au compteur ayant absorbé 30,300 mètres cubes correspondant à un écoulement constant de 57 litres à la minute.

3322 litres à la minute.

Chaussées.

L'entretien habituel des chaussées pavées et macadamisées n'a donné lieu à aucune observation spéciale ; les principaux travaux de voirie exécutés en 1878 sur le crédit de : Rues pavées et asphaltées, ont été :

L'élargissement et l'asphaltage des trottoirs du Grand Quai et de la rue Versonnex entre la place du Port et le Boulevard Helvétique.

L'arrangement de la promenade triangulaire du Quai Pierre-Fatio, avec asphaltage des trottoirs.

L'asphaltage du trottoir central du Boulevard Helvétique dans la partie comprise entre la rue du Rhône et le Cours de Rive, avec division et numérotation des places de marché.

Le pavage, en pavé rond, de la nouvelle station des voitures de la place de Cornavin.

L'arrangement de la promenade triangulaire de la rue Neuve du Temple.

Le pavage, en pavé carré, de la partie du Cours de Rive comprise entre la rue d'Italie et la rue Pierre-Fatio ; sur cette section la voie du Tramway a été notablement

relevée sans que la circulation des voitures ait dû être interrompue. Le profil de la chaussée était très-défectueux avant cette rectification de niveau. Il a été procédé d'autre part à l'élargissement et à l'asphaltage du trottoir du côté nord de la rue.

Le dallage en ciment du refuge triangulaire du bas de la rue de la Servette.

L'amélioration de tous les passages sous voie compris entre la rue des Grottes et la rue de la Fosse-aux-Ours, avec asphaltage des trottoirs.

L'arrangement et le cimentage de la place de la Synagogue.

Le pavage à nouveau de la rue du Seujet.

Le nivellement et le pavage à neuf du bas de la rue de la Cité. Ce travail a apporté une grande amélioration sur ce point, où la circulation est considérable.

L'établissement d'un refuge asphalté entourant les arbres et les bancs de la place de la Poste.

Enfin il a été établi 16 nouvelles passerelles pavées.

Trottoirs.

Des trottoirs neufs ont été établis, de compte à demi avec les propriétaires, devant 42 constructions neuves et sur une superficie totale de 3,500^{m}, c'est-à-dire notablement inférieure au chiffre des années précédentes. Le trottoir de la rue Diday, construit à frais communs avec l'Etat le long de la face sud des maisons de la Corraterie, est achevé depuis peu.

Tramways.

Ainsi que nous le faisait pressentir le rapport de l'année précédente sur les Tramways, une nouvelle convention est intervenue entre l'Etat, la Ville de Genève et la Compagnie des Tramways suisses, établissant la concession en faveur de cette Compagnie, de l'emploi des locomotives à vapeur substitué à celui des chevaux, dans les cas et pour les parties de son exploitation où elle le jugerait nécessaire ou convenable. Par votre arrêté du 20 septembre 1878, vous avez approuvé cette convention qui, depuis, a été ratifiée par l'Assemblée fédérale.

Deux nouvelles demandes de concession ont, dans le courant de cette année, été adressées au Conseil Aministratif, pour la partie du territoire de la Ville de Genève qu'elles doivent emprunter : l'une par la Société du chemin de fer à voie étroite pour l'établissement d'une ligne d'exploitation entre St-Julien et Fernex, l'autre par la Compagnie des Tramways suisses pour la création de la même ligne. Aucune solution n'a encore eu lieu en faveur de l'une ou de l'autre de ces Compagnies, les éléments d'étude n'étant pas suffisants, surtout en ce qui concerne la demande formulée par la première de ces Compagnies. Cependant cette question paraît entrer dans une voie qui amènera avec elle une décision.

Enfin, une autre demande de concession a été faite par la Compagnie des Tramways, pour l'établissement d'une ligne de Genève à Veyrier, ligne devant servir également au trafic des marchandises ; cette nouvelle voie n'emprun-

terait que sur une longueur d'environ neuf cents mètres le territoire de la Ville. Un cahier des charges a été élaboré par l'autorité cantonale, et la Ville de Genève y a joint, sous forme d'annexe, les conditions devant régler, en ce qui concerne notre commune, cette exploitation; mais l'affaire est encore pendante, quoique la concession ait déjà été accordée par l'autorité fédérale. Nous avons vu avec regret, dans cette occasion, les autorités de la Confédération accorder une concession qui intéresse la commune de Genève et en fixer par conséquent les conditions principales sans s'être assuré du préavis du Conseil Administratif.

Service de propreté.

Le service de propreté de la Ville exécuté en régie par l'Administration semble donner des résultats favorables; le public s'accorde à dire que le service est mieux fait que par le passé et les résultats financiers de l'entreprise sont de nature à encourager ce mode de faire.

Il a été établi en 1878 trois nouvelles vespasiennes à une place et un urinoir.

Arrosage.

L'arrosage s'est effectué comme d'habitude, mais en nécessitant un personnel moins nombreux que les années précédentes par suite de l'adoption de nouveaux appareils.

Entretien des dépôts.

L'Administration a dû louer sur divers points du Canton des emplacements pour le dépôt des ruclons de la Ville,

les clôturer et y exécuter quelques travaux d'appropriation. La suppression de la rue située en aval de la voie ferrée, entre les rues des Grottes et de la Servette, a rendu disponible l'arcade sous voie servant jusqu'ici de passage public. La Ville l'a louée de l'Etat dans le but de l'affecter comme les deux autres à un dépôt de matériel.

En vue de rendre plus facile la surveillance des ouvriers de la voirie municipale, l'administration a délivré aux ouvriers à poste fixe des chapeaux de toile cirée qui semblent répondre parfaitement à leur destination.

Achat et entretien d'outils et de matériel.

L'exécution en régie du service du nettoiement a nécessité l'acquisition d'un matériel d'une certaine importance, entr'autres de tombereaux à bras.

Halles et locations sur la voie publique.

Dès le mois de janvier 1878, le Conseil Administratif a diminué le prix de location des cases. Cette mesure était motivée non seulement par les réclamations mêmes des locataires, mais encore par le fait que la création des Halles étant tout-à-fait récente, leur fréquentation n'était pas encore entrée dans les habitudes de la population et les acheteurs ne se présentaient pas assez nombreux. Le prix des loyers qui roulait, pour la Halle de Rive, de 200 à 350 francs, et qui était, pour celle de l'Ile, de 180 et 220 fr., est devenu de 125 à 250 fr. pour la première de ces halles et de 120 à 150 fr. pour la seconde.

Malgré cette diminution dans le prix des loyers, le rapport pour l'année 1878 a été de 15,273 fr. 20, tandis qu'il n'avait été que de 5,283 francs 20 pour les cinq derniers mois de l'année 1877. La différence en plus est donc par mois de 216 fr. 10 c. Cette plus-value, due naturellement au plus grand nombre de magasins et de cases loués, est le résultat de diverses mesures qui ont été prises, parmi lesquelles nous signalerons celle qui a consisté à faire vendre la volaille, le fromage et le gibier sur le Boulevard Helvétique, au lieu de laisser cette vente se faire, ainsi que celle des légumes, rue Pierre-Fatio, et ainsi à faire traverser la halle à un plus grand nombre de personnes.

C'est dans un but analogue qne les marchands de ces mêmes denrées ont été, pour la Halle de l'Ile, placés tout à fait dans l'intérieur, de manière à faire traverser la halle aux clients.

La vente à la criée, sur laquelle on comptait pour apporter plus d'animation dans la Halle de l'Ile, n'a malheureusement pas réussi : les amateurs ne se présentant pas en assez grand nombre, le titulaire de la criée a dû, après un essai infructueux de six mois, résilier la convention passée avec le Conseil Administratif. Depuis ce moment, aucune proposition offrant des gages suffisants de sécurité, n'a été faite à la Ville.

Plusieurs améliorations notables ont été, dans le courant de cette année, apportées à la Halle de Rive. La fontaine qui était dans l'intérieur de la halle, et qui servait pour laver les légumes, avait l'inconvénient, non seulement

de gêner un peu le passage mais encore d'avoir des abords peu propres; elle a été enlevée et remplacée par une autre fontaine qui a été mise dans la cour et qui, par sa position et sa grandeur, satisfait entièrement les locataires.

En outre, les cases des marchands de légumes et de fruits ont été changées, les anciennes cases offrant une perte de place assez sensible et ne se prêtant pas à un étalage suffisant des denrées.

L'installation du gaz a été complétée dans la Halle de l'Ile, et pour cela les tuyaux ont été prolongés devant les magasins d'entrée. Ce travail a dû se faire aux frais de la Ville, le reste du matériel et la dépense du gaz étant à la charge des locataires desdits magasins.

Aucun nouveau kiosque à journaux n'a été établi dans l'année 1878, mais le prix de location de ces kiosques, qui n'était précédemment que de 50 fr., a été porté, suivant la place où ils sont installés et leur plus ou moins grande proximité d'autres kiosques, de 100 à 300 fr., quatre étant au prix de 100 fr., onze à 200 fr. et quatre à 300 fr.

Un kiosque à rafraîchissements a été créé près de la gare, et s'est ouvert le 1er juillet.

Eclairage de la Ville.

Le nombre des becs de l'éclairage public suit une marche ascendante, soit par le fait de la création de nouveaux quartiers, soit par le soin qu'a l'administration de chercher à équilibrer autant que possible entre les divers quartiers et en raison de leur importance relative, les avantages de ce service public.

Le nombre des becs de gaz était au 31 décembre de :

506 1/2 becs à nuit entière.
564 1/2 becs de minuit.
93 becs d'éclairage supplémentaire d'été.

Total 1164 becs.

Ce qui représente une augmentation de 50 becs sur le chiffre de l'année dernière.

Rues nouvelles.

3 nouvelles rues ont été remises à la Ville dans les nouveaux quartiers en création dans l'ancienne propriété de la Prairie ; ces nouvelles artères ne sont pas encore dénommées et ne sont d'ailleurs pas encore livrées à la circulation.

Le terrain nécessaire à la prolongation de la rue Gevray a été cédé gratuitement par les propriétaires des terrains contigus, à charge pour la Ville d'exécuter les travaux de terrassement et de voirie nécessaires pour livrer cette nouvelle voie à la circulation ; ces travaux sont maintenant achevés, ainsi que ceux de l'élargissement partiel de la rue du Léman.

Percements et élargissements.

Les opérations de cet ordre exécutées dans le cours de l'année 1878 sont peu nombreuses.

La rue de Lyon a été portée à une largeur de 15 mètres dans la partie comprise entre la rue du Jura et le chemin de la Poterie, soit sur une longueur de 220 mètres environ ; cette opération, bien que d'une grande importance, a

pu être traitée dans des conditions peu onéreuses à l'époque du morcellement de la propriété.

La rue de l'Entrepôt a été prolongée jusqu'à la rue du Prieuré ; pour qu'elle se trouvât en alignement jnsqu'à son extrémité, il resterait un immeuble à acquérir, mais le caractère d'urgence de cette disposition n'est pas assez positif pour motiver une acquisition coûteuse.

La rue Sismondi a été prolongée entre les rues Rossi et de l'Entrepôt, et cette dernière rue a été nivelée et élargie devant les immeubles nos 16 et 18.

La mise en vigueur de la loi du 19 octobre 1878 sur les constructions nouvelles dans la ville et la banlieue semble devoir apporter plus de facilités que par le passé aux opérations de percements et d'élargissements ; toutefois les quelques cas où la loi a pu être appliquée ne constituent pas encore des exemples assez concluants pour qu'on puisse y voir une grande amélioration sur l'ancien mode de faire. Quoi qu'il en soit, on peut être assuré qu'aucune construction ne s'élèvera désormais, sans que sa situation ait été subordonnée aux plans d'élargissement et de rectification élaborés pour chacune des rues de la ville.

Le Conseil Administratif a examiné en 1878 de nombreux projets de percements et élargissements émanant soit de son initiative propre, soit de promoteurs d'entreprises privées. Plusieurs de ces opérations présentent un intérêt considérable pour quelques-uns des quartiers de la Ville et constitueraient des opérations importantes ; toutefois les négociations entamées n'ont pas encore abouti.

Secours contre l'incendie.

Les alertes ont été au nombre de **130**, elles se décomposent comme suit :

Feux en Ville.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
8	7	2	4

Feux à la campagne.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
0	0	11	1

Banlieue.

6

Feux de cheminée.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
7	58	6	14

Fausses alertes.

Ville.

De jour.	De nuit.
4	1

Banlieue.

1

Nous avons donc eu **22** services de plus qu'en **1877**.

Les principaux feux ont été les suivants :

4 janvier.	*Banlieue.*	Plainpalais, fabrique d'instruments de physique.
13 »	»	Eaux-Vives, chantier Burnet.
20 »	*Ville.*	En l'Ile, maison Lassieur.

15 février.	*Campagne.*	Onex, feu de ferme.
6 mars.	»	Collex, habitation.
11 »	»	Mategnin, ferme.
1 avril.	*Ville.*	Place de la Madeleine, combles.
16 »	»	Bas de la Servette, maison en planches.
8 juillet.	»	Rue de la Pépinière, maison Fendt
31 »	»	Quai du Seujet, maison David.
18 août.	»	Quai des Bergues, combles.
20 »	»	Rue de Coutance, dép. de droguiste.
21 »	*Banlieue.*	Eaux-Vives, maison.
21 »	*Ville*	Rue de Coruavin, cave.
25 »	»	Rue Kléberg, combles.

Il y a eu *13 feux* dans ce mois.

13 octobre. *Campagne.* Moulin de Sous-Terre.

Les sapeurs qui ont répondu aux différents appels sont au nombre de :

Compagnie N°	1	478
»	2	1145
»	3	763
»	4	426
	Total	2812

Dans l'année 1877, 2786.

Les secours pour	Rive gauche	409	hommes.
»	Rive droite	1673	»
»	Banlieue	458	»
»	Campagne	272	»
		2812	»

Les gardes au théâtre n'ont pas atteint

le chiffre de	1877 qui était de	222
Elles ont été, en	1878 au nombre de	184
Veillées de nuit en	1878	8
»	1877	7

Pour les veillées de nuit on a suivi le même système qu'en 1877, c'est-à-dire que 4 postes ont été formés, et que 18 hommes, 1 officier de compagnie et 1 officier d'état major ont pris le service.

En 1877, le bataillon était composé de 315 hommes, en 1878, le 31 décembre de 307.

Le matériel est le même en 1878 qu'en 1877.

Les extincteurs, au nombre de 9, sont placés dans les bâtiments municipaux suivants :

1 Abattoir.
2 Nouveau théâtre.
1 Ecole d horlogerie.
1 Conservatoire botanique.
1 Bibliothèque publique.
1 Musée d'Histoire naturelle.
1 » Rath.
1 » Fol.

L'allocation prévue par l'article 18 du Règlement s'est élevée à fr. 2448 75 pour l'année qui vient de s'écouler.

Tous les sapeurs n'ont pas encore compris l'utilité des Sociétés de secours mutuels et beaucoup perdent ainsi les bénéfices inscrits au Règlemen

Police et surveillance.

Pendant l'année 1878, la police municipale a relevé 2.354 contraventions, soit 595 de moins qu'en 1878.

104 Dégradation d'édifices et promenades.
140 Dépôt de balayures aux heures interdites.
58 Enseignes sans autorisations.
26 Dépôt de matériaux non autorisés.
12 Lavage dans les fontaines.
66 Travaux sur la voie publique non autorisés.
110 » non ou mal éclairés.
66 » négligés.
207 Stationnement d'ânes, chevaux et chars.
233 Embarras sur la voie publique
410 Malpropreté des cours, allées et latrines.
40 Transport de fumier, etc. aux heures interdites.
110 Tapis secoués sur la voie publique.
15 Allures défendues.
198 Vases sans barrières sur les fenêtres.
82 Jet de pierres et eaux sales sur la voie publique.
10 Pour avoir uriné sur la voie publique.
34 Linge étendu hors des fenêtres.
6 Transport de viande mal couverte.
21 Bois refendu sur la voie publique.
27 Voitures non éclairées.
37 Feux divers.
00 Faux poids sur les marchés.
44 Circulation de voitures dans les marchés.

2056

2056

183 Neige sur les trottoirs et dépôts.

115 Objets divers, tels que poules, lapins, branloires surchargées.

2354

Transmis à la Justice de Paix	198
Contraventions annulées	419
» » réglées	1737
	2354

Cygnes.

Le nombre des cygnes a été augmenté de onze par les couvées; ce nombre aurait été porté à quatorze si, huit jours après l'éclosion, trois cygnes n'avaient péri.

Trois couvées ont eu lieu sur les bords du lac ; une de ces couvées, à Genthod, avait cinq œufs près d'éclore quand elle été a prise par des individus. Deux autres couvées, à Bellerive, ont péri, l'une par accident, l'autre par malveillance.

Cadastre de la Ville.

Aucun nouveau plan n'a été communiqué au Conseil Administratif pendant l'année 1878.

Succession Brunswick.

La Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement rendu par le Tribunal de 1re instance de la Seine en faveur de la Ville de Genève dans l'affaire Siegfried Weiss. Les tribunaux français ont été reconnus définitivement incompétents, et le sieur Weiss renvoyé devant les tribunaux suisses.

Nous avons adressé de vifs remerciements à la Légation suisse à Paris, et à MM. les Drs Kern et Lardy personnellement, pour l'obligeance avec laquelle ils ont assisté de leurs bons offices la Ville de Genève dans toute cette affaire.

Postérieurement au jugement de la Cour d'appel de Paris, le sieur Weiss s'est adressé au Conseil Administratif afin de savoir si la Ville de Genève consentirait à faire avec lui un arrangement amiable au sujet du procès qu'il nous avait intenté, et cela sur la base du jugement rendu par défaut à son profit le 28 décembre 1875, par le Tribunal civil de la Seine. Nous n'avions aucune réponse à faire à cette étrange demande.

Les Tribunaux de Brunswick n'ont pas encore rendu leur jugement dans l'action intentée par Mme de Civry à S. A. le Duc régnant de Brunswick et dans laquelle ce dernier a appelé la Ville de Genève en garantie. Nous ne doutons pas que les tribunaux de Brunswick ne se déclarent incompétents en ce qui nous concerne, conformément à l'exception que nous avons opposée à la demande de S. A. le duc de Brunswick.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Octroi	3
» boissons et liquides	4
» comestibles	5
» fourrages	6
» combustibles	6
» expéditions	6
» récapitulation	6
Poids publics	8
Abattoir et marché au bétail	8
Cimetières	10
Convois funèbres	12
Etat civil	13
Ecoles enfantines	16
» primaires	22
» du soir	24
» industrielle et commerciale	26
Musée Rath	30
» d'histoire naturelle	34
Collection numismatique	47
Musée archéologique	49
» historique genevois	54
» Fol	56
Bibliothèque publique	57
Fondation Bouchet	70
» Diday	71
Herbier Delessert	71
Jardin botanique	76
Théâtre	77
Bibliothèque du Théâtre	77
Orchestre de la Ville	81
Travaux	81
Bâtiments	82
Ponts et quais	83

Pages.
Promenades. 84
Egoûts 84
Service des eaux. 85
Chaussées. 91
Trottoirs. 92
Tramways. 93
Service de propreté 94
Arrosage 94
Entretien des dépôts 94
Achat et entretien d'outils et de matériel. 95
Halles et locations sur la voie publique 95
Eclairage de la Ville. 97
Rues nouvelles. 98
Percements et élargissements 98
Secours contre l'incendie 100
Police et surveillance. 103
Cygnes 104
Cadastre de la Ville 104
Succession Brunswick. 104

ANNEXE

Rapport sur les Ecoles d'horlogerie et de dessin.

Genève. — Imprimerie J. Carey.

Ville de Genève

ÉCOLES D'HORLOGERIE & DE DESSIN

Rapport lus le 5 Juillet 1878 dans la séance de distribution des prix des Ecoles municipales.

GENÈVE

IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÉGE, 3-4

1878

ÉCOLES
D'HORLOGERIE ET DE DESSIN

Rapports lus le 5 Juillet 1878 dans la séance de distribution des prix des Écoles municipales.

RAPPORT

DU

CONSEIL ADMINISTRATIF

SUR

l'École d'horlogerie

Population.

Mesdames et Messieurs,

L'Ecole d'Horlogerie comptait, au 30 juin 1877, 64 élèves, dont 5 l'ont quittée presque immédiatement; elle n'en a reçu que 8 nouveaux, et n'en a donc pas compté plus de 67, dont 44 genevois, 9 suisses d'autres cantons, 8 fran-

çais, 2 anglais, 1 allemand, 1 russe, 1 portugais et 1 brésilien.

Des 21 élèves qui sont sortis dans le courant de cette année, 2 continuent leur apprentissage dans leur famille, 3 ont renoncé à leur profession, 2 ont été arrêtés par des raison de santé, 3 étaient des étrangers qui sont retournés dans leur pays avec les connaissances, plus ou moins complètes, qu'ils étaient venus nous demander, 5 travaillent pour leur compte, et 6 sont entrés dans quelques-unes des meilleures maisons de notre ville.

Il est bon de remarquer que, sur 10 élèves qui ont parcouru toutes les classes, 9 sont genevois.

On voit par là que les sorties prématurées sont presque toutes motivées par des causes étrangères à l'organisation de l'Ecole, et que les apprentissages poussés jusqu'à leur terme normal aboutissent à une issue avantageuse pour les élèves qui ont persévéré jusqu'à la fin.

Des 46 élèves existant encore au 30 juin dernier, 10 suivent les classes d'Ebauches, 5 celle de Remontoirs, 4 celle de Cadrature, 20 celle de Finissage et 7 celle des Echappements.

Comme l'année dernière, nous constatons que la diminution du nombre de nos élèves provient de l'insuffisance de recrutement occasionnée par des causes extérieures, et, nous l'espérons, tout-à-fait temporaires : en effet, cette diminution s'accentue surtout dans les classes d'ébauches, et nous a contraints à supprimer la place du plus jeune des maîtres qui se partageaient ce premier degré d'enseignement.

Cours théoriques.

Nous nous félicitons d'avoir pu conserver tous les professeurs dévoués qui sont chargés de l'instruction théorique dans l'Ecole : l'expérience qu'ils ont acquise des conditions toutes spéciales de cet enseignement rend d'autant plus profitables leur science et leur zèle. Les cours de physique et de mécanique, répartis l'un et l'autre sur deux années, seront plus développés et mieux compris ; les leçons de dessin suivent durant quatre ans un plan méthodique, bien approprié à leur but ; les éléments de géométrie, introduits dans la première année, préparent dès l'abord à l'étude de la mécanique, et permettront ainsi d'atteindre plus tôt les applications des mathématiques à la physique, au dessin des machines et à l'horlogerie proprement dite. La distribution et la durée des leçons ont subi des changements, qui en général ont été approuvés.

Les leçons de gymnastique que nous avions fait donner à nos élèves l'année dernière ayant occasionné quelques accidents, nous avons dû suspendre cet essai, qui sera renouvelé dans des conditions plus convenables.

Le cours d'horlogerie a été fait d'une manière plus complète, et a donné des résultats satisfaisants. Outre les élèves de la division supérieure, il a été suivi par des maîtres de l'école, par un ancien élève, et par un ouvrier de la fabrique : l'admission d'externes sérieux et vraiment désireux de s'instruire, nous a semblé ne présenter aucun inconvénient, et demandera sans doute à être étendue et régularisée.

La quatrième division, soit division supérieure, est celle qui, sauf de louables exceptions, a reçu les témoignages les moins favorables ; quelques-uns des meilleurs élèves l'avaient quittée vers le commencement de l'année ; quelques médiocres, prévoyant leur sortie prochaine, n'apportaient aucun intérêt à leur instruction, et cherchaient à détourner leurs camarades mieux disposés ; enfin plusieurs, entrés dans l'école avant l'institution des cours théoriques, n'ont jamais su accepter franchement ce nouveau régime : ce sont surtout les travaux à domicile qui souffraient de cette déplorable prévention ; heureusement cette prévention va disparaître avec les derniers débris des anciennes volées.

En revanche, la troisième division, qui laissait beaucoup à désirer l'année dernière, s'est améliorée graduellement, et est parvenue à présenter une très-bonne moyenne ; ses professeurs se louent de sa discipline et de sa bonne volonté, et en attendent beaucoup pour l'année qui va s'ouvrir.

La deuxième division, sans être mauvaise, pèche par l'insuffisance de l'instruction primaire des élèves qui la composent : tous les professeurs se plaignent également de ce déficit. Il paraîtrait que, à une certaine époque, les examens d'admission auraient été trop faciles : ce serait là une erreur regrettable, dans laquelle il importe de ne plus tomber, et que les élèves doivent réparer par beaucoup de travail et d'application. Du reste, cette erreur doit avoir été courte, car la division inférieure est beaucoup mieux préparée, et donne les meilleures espérances.

L'expérience nous démontre que les élèves qui manifestent le plus d'aptitude même pour le travail manuel sont ceux qui ont été développés par une instruction primaire bien complète et encore mieux par l'instruction secondaire.

MM. les membres de la Commission se sont, comme l'année précédente, réparti les fonctions de jurés pour assister MM. les professeurs dans leurs examens annuels; ils ont donné par là une preuve de tout l'intérêt qu'ils portent à l'enseignement théorique, et ce témoignage ne peut manquer d'avoir une heureuse influence sur l'esprit des élèves et des parents.

Discipline.

La régularité, le travail et la discipline aux cours théoriques forment un élément toujours plus important de l'attribution des prix de mérite : aussi plusieurs élèves qui auraient pu s'attendre à une nomination s'en verront-ils privés par le fait de leur inassiduité, ou de leur absence plus ou moins excusable à quelqu'un de ces cours ou à l'examen final. C'est là un principe qui paraîtra peut-être un peu rigoureux, mais qui est parfaitement logique, et qui doit être maintenu. Cet élément sera pris de même en grande considération pour la concession des diplômes.

La Direction et la Commission de surveillance ont institué le système de bulletins mensuels, envoyés directement aux parents, et destinés à les instruire régulièrement

de la conduite, des progrès et surtout de l'assiduité des élèves.

Quoique cette innovation n'ait pas été comprise par un ou deux pères de familles, nous pouvons dire qu'elle a été généralement appréciée et qu'elle a porté de bons fruits. En somme la discipline a été bonne et les exceptions fâcheuses deviennent toujours plus rares, et par conséquent toujours plus blâmables et aussi plus faciles à réprimer. Ce résultat satisfaisant est dû aux soins vigilants et dévoués de M. le délégué de la Commission, de M. le Directeur, et de MM. les Professeurs et les Maîtres, qui tous ont à cœur leur mandat éducatif, et travaillent loyalement à l'honneur et à la prospérité de l'Ecole. Nous leur en sommes profondément reconnaissants. Nous ne le sommes pas moins envers MM. les Jurés qui ont consacré leur temps et leur savoir à la tâche minutieuse et souvent ingrate d'examiner, de critiquer et de classer 53 pièces présentées au concours.

La Commission de surveillance de l'Ecole va vous rendre compte de l'activité qu'elle a déployée dans ses séances, surtout au profit de l'enseignement technique. Nous ne vous résumerons donc pas ses utiles travaux, quelle que soit la gratitude qu'ils nous inspirent. Nous limitant dans notre aride sphère administrative, nous vous dirons seulement que, M. Jean-Etienne Dufour ayant dû décliner sa réélection comme délégué du Conseil Municipal, a été remplacé par M. Charles Magnin, et que le Conseil Administratif a adjoint successivement aux anciens mem-

bres de la Commission M. Alfred-H. Potter, de Chicago, fabricant établi à Genève, puis MM. John-William Le Grand Roy et Charles-Auguste Paillard, nouveaux membres du Conseil Municipal. La Commission ainsi renforcée, et composée d'éléments variés sans doute mais tous également aptes et résolus à faire fleurir notre Ecole, nous aidera puissamment à l'installer bientôt de la manière la plus convenable dans son nouvel édifice, et à lui donner toute l'extension que comportent les exigences légitimes de notre industrie nationale.

RAPPORT

DE LA

Commission de l'École d'horlogerie.

Mesdames et Messieurs,

Le rapport que doit vous présenter la Commission de l'Ecole d'horlogerie est très-simplifié cette année-ci par la division qui a été faite de ce travail.

Monsieur le Président du Conseil Administratif, délégué à l'Administration de l'Ecole, a bien voulu se charger de vous exposer lui même la marche de cet établissement,

non-seulement au point de vue administratif, mais encore en ce qui concerne l'enseignement théorique.

Nous sommes chaque année obligés d'attacher plus d'importance à cette partie de l'apprentissage en voyant les efforts constants qui se font autour de nous à cet égard.

Nous nous permettons d'appuyer nous-mêmes sur ce point, parce que malheureusement nous rencontrons toujours trop de parents qui, moins convaincus que nous de la nécessité de cet enseignement, non-seulement ne l'encouragent pas, mais vont jusqu'à l'entraver.

Or, nous le déclarons hautement et franchement, il n'est plus permis qu'à ceux qui n'ont pas goûté les bienfaits de ce développement intellectuel, qu'à ceux qui ne sont pas de notre temps de lumières, de se plaindre des sacrifices que la Ville veut bien s'imposer, et dont nous exigerons toujours plus que les élèves fassent leur profit. Ces plaintes deviendraient même ridicules de la part de ceux qui aspirent à réformer notre fabrique, pour lui faire suivre les progrès journaliers de cette industrie.

De notre temps, il ne suffit plus de dire : *Il faut faire telles pièces sur tel modèle, parce que le modèle est ainsi;* il faut ajouter le pourquoi.

Cette démonstration nécessite l'instruction, l'étude, c'est elle qui produit à son tour le progrès. Ce qui nous attriste, c'est qu'il faille encore répéter des vérités aussi indiscutables.

Tandis que nous touchons aux rapports de l'Ecole avec le public, nous ne croyons pas devoir cacher combien la

Commission a été heureuse de savoir que des citoyens horlogers se sont réunis de leur propre initiative pour discuter les intérêts de l'Ecole.

De semblables discussions au grand jour, où les membres de la Commission eux mêmes ont pu représenter ce qui se fait déjà pour la marche progressive de l'Ecole, ne peuvent que profiter à celle-ci et à notre industrie nationale. La Commission a appris avec une satisfaction des plus vives que les demandes qui sont résultées de ces réunions se sont trouvées être précisément une justification des réglements et programmes élaborés par elle pour la réorganisation de la nouvelle Ecole.

En attendant le très-prochain moment où tous ces préparatifs arriveront à l'application, la Commission a apporté quelques modifications immédiates, et le Jury a pu constater le bon effet du changement de mode de concours qui consiste à faire concourir l'élève avec la dernière pièce exécutée dans chaque classe. De là, égalité entre les concurrents; concours permanents mieux répartis et suivis comme temps : enfin, faculté de concourir dans plusieurs classes pour l'élève assez habile pour passer plusieurs divisions dans une seule année.

Elle a décidé l'achat immédiat et l'emploi de divers outils, entr'autres de tours marchant au pied pour initier les élèves aux procédés perfectionnés de notre époque.

La Commission a donné son préavis sur la distribution définitive des classes, ateliers et autres locaux dans le nouveau bâtiment.

Une de ses dernières séances a été consacrée à l'étude de la création d'une classe de Mécanique, dont le besoin se fait d'autant plus sentir que les procédés mécaniques entrent pour une part toujours plus grande dans la fabrication horlogère. Cette classe formerait des mécaniciens qui se voueraient plus spécialement à l'étude des outils et machines relatifs aux diverses branches de notre industrie, horlogerie, boîtes de montres, pièces à musique, bijouterie, etc.

Elle servirait aussi de classe préparatoire pour les élèves destinés à l'Ecole d'horlogerie; ils apprendraient là les premiers principes du travail manuel sur des objets de gros volume, qui leur permettraient de se rendre mieux compte de la valeur de chaque opération.

Convaincu que cette innovation sera approuvée sans réserve par tous les intéressés, la Commission, à l'unanimité, a recommandé cet objet à l'attention du Conseil Administratif.

Enfin, la grande Exposition de Paris ne pouvait pas nous trouver indifférents. Dès qu'il s'agissait de représenter l'ensemble de la fabrique genevoise, l'Ecole devait y figurer le mieux possible. C'était un gros travail, mais dont Directeur, Maîtres et Elèves, secondés par notre infatiguable délégué, se sont fort bien acquittés. Nous devons ici leur en témoigner toute notre satisfaction. Les premières nouvelles reçues de Paris, à ce sujet, font espérer que ce travail portera ses fruits et que les sacrifices de temps et d'argent qu'il imposait seront loin d'être perdus pour la Ville.

Si nous ne pouvons encore préciser le résultat de ce grand concours international, nous devons du moins terminer ce rapport en signalant les observations du Jury sur les concours annuels de notre Ecole.

La Classe de blancs a présenté peu de pièces, mais elles se distinguent par la fidélité de leur exécution et présentent un progrès sur l'an dernier. Le Jury recommande particulièrement la propreté dans l'achevage des vis, et rappelle qu'il attache une grande importance au bon entretien des outils, qui seul permet de faire convenablement l'ouvrage.

Remontoirs. Dans cette classe, le Jury aimerait voir présenter les diverses pièces du mécanisme finies mais sans polissage, parce que ce dernier travail déforme souvent les taillages et rend ainsi l'appréciation plus difficile. Il exprime de nouveau le désir, déjà formulé l'an dernier, de voir exécuter les divers systèmes de mise à l'heure actuellement en usage.

Classe de Finissage. Le Jury constate un progrès réel sur le précédent concours, comme fidélité, propreté et goût dans le travail. Cette amélioration doit être un encouragement et un premier pas fait dans la voie que cette classe doit suivre pour retrouver avant peu son ancienne réputation.

Echappements à Cylindre. Le Jury n'exprime que des félicitations sur l'ensemble des travaux de cette Classe; ce résultat est un engagement pris de ne pas retourner en arrière.

Echappements à Ancre. Les observations relatives à cet échappement peuvent se réduire à deux : les principes sont bien compris, mais, dans leur application, ils laissent à désirer comme fini de travail.

Il y a, sous ce rapport, un progrès d'autant plus utile à réaliser que cette partie est plus délicate et joue un rôle des plus importants, soit dans l'horlogerie moyenne, soit surtout dans l'horlogerie de précision.

Répétitions. — Cette importante division s'est maintenue à un assez bon niveau, malgré les difficultés qne présente l'exécution de la cadrature. Mais la Commission, comme le Jury, doit se montrer sévère dans l'examen des travaux de cette Classe, à cause de son importance au point de vue du développement soit intellectuel, soit pratique. Les ajustements à faire sur le tour, la diversité des pièces à limer et la précision que le tout exige, constituent d'excellents exercices manuels. La mise en fonctions d'un mécanisme compliqué développe mieux que tout autre moyen l'intelligence de l'horloger, qui trouve là l'application de toutes les lois de la mécanique. Avec des connaissances un peu étendues, un cadraturier habile et dégagé des liens de la routine, fera vite un excellent mécanicien. Une telle supériorité présente de grands avantages dans le temps actuel.

Nous réclamons pour cette division, ainsi que pour celle des échappements, des dessins et des modèles en grandes dimensions pour la démonstration, du genre de ceux qui existent dans le Conservatoire industriel de l'Athénée.

En terminant, nous devons encore rappeler les conclusions suivantes du Jury, auxquelles la Commission s'associe pleinement :

« Nos observations et recommandations ne sont nulle-
« ment le fait d'une critique de convention à l'égard des
« maîtres, auxquels il doit être fait l'hommage d'une
« complète impartialité. Elles ont pour but unique notre
« désir d'attirer votre attention dévouée sur les points
« faibles de l'enseignement dans toutes les classes en vue
« des progrès à réaliser dans la marche de l'Institution
« importante dont la direction est confiée à vos soins.

« Le Jury comprend que les maîtres ne peuvent pas
« obtenir des élèves la bienfacture, la fidélité et l'harmonie
« que l'on remarque dans les ouvrages des ouvriers accom-
« plis. Cependant, le talent naturel de quelques jeunes
« apprentis, leur assiduité et leur persévérance dans les
« efforts qu'ils font pour arriver à bien faire, sont de pré-
« cieux auxiliaires pour les maîtres, qui ont à cœur de les
« diriger dans leurs travaux et de tirer bon parti de leurs
« heureuses dispositions.

« Mais lorsqu'ils n'ont pas l'avantage de posséder dans
« leurs classes un ou plusieurs de ces élèves exceptionnels,
« leur tâche est souvent bien ingrate : malgré toute la peine
« qu'ils se donnent, les concours s'en ressentent et les ouvra-
« ges présentés donnent lieu aux critiques du Jury. Ils ne
« doivent pas pour cela perdre courage, car à eux seuls ne
« peut être attribué le plus ou moins de succès obtenu par
« leurs classes dans les concours. »

Malgré les remerciements déjà adressés par Monsieur le Président à Messieurs les Jurés pour leurs soins dévoués, nous devons encore leur témoigner ici toute notre reconnaissance pour l'appui qu'ils prêtent ainsi à la Commission dans l'accomplissement de sa tâche, souvent difficile.

C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu revenir, comme délégué du Conseil Administratif, notre ancien Président. Nous avons été également heureux d'apprendre que ce Conseil adjoindrait à la Commission les horlogers nouvellement élus au Conseil Municipal. Forte de ce nouvel appui, l'Administration peut croire que l'organisation de la nouvelle Ecole répondra à ce qu'on peut en attendre.

C'est là l'espoir et le vœu unanime de la Commission de surveillance de l'Ecole d'Horlogerie.

RAPPORT

DU

CONSEIL ADMINISTRATIF

SUR LES

Écoles de dessin et l'École spéciale d'art appliqué à l'industrie.

Mesdames et Messieurs.

Pendant l'année qui vient de se terminer, le nombre des élèves de nos écoles d'art est resté à peu près le même que précédemment. Il serait même sensiblement plus élevé que l'année dernière, si tous les élèves avaient continué à suivre nos leçons jusqu'à la fin de l'année scolaire.

A quoi devons-nous attribuer ce fait que de nombreux élèves, surtout dans les classes inférieures, après avoir suivi quelque temps nos écoles, se découragent et renoncent à profiter de notre enseignement.

Faut-il en accuser l'organisation de nos écoles, nos méthodes d'enseignement, ou faut-il imputer ce regrettable abandon à un manque de sérieux et d'aptitude chez les élèves ?

Cette question est difficile à résoudre, et nous ne pouvons l'aborder ici.

Le Conseil Municipal s'en est préoccupé, et une commission d'enquête est chargée d'étudier ce sujet délicat.

C'est une grave question, en effet, que de fixer le programme d'un enseignement destiné à donner aux élèves de toutes professions les notions élémentaires qui doivent être la base non-seulement d'un enseignement artistique proprement dit, mais de toute pratique industrielle.

Il y a dix ans que nos Ecoles ont été réorganisées dans ce but. L'examen sérieux qui va avoir lieu nous amènera peut-être à de nouvelles améliorations. C'est ce que nous souhaitons du plus profond de notre cœur.

On a reproché à nos écoles de consacrer trop de temps aux études préparatoires et de décourager ainsi les élèves avant qu'ils aient fait des progrès suffisants pour s'intéresser eux-mêmes à leurs études. Ce point spécial sera tout particulièrement examiné, et si, tout en conservant nos méthodes actuelles d'enseignement, il était possible de condenser davantage les programmes sans réduire leurs éléments essentiels et nécessaires, l'Administration n'hésiterait pas à entrer dans cette voie. Mais, je le répète, ces questions ne peuvent se trancher d'un trait de plume, et elles demandent une étude sérieuse qui sera faite prochainement.

Nous remercions bien vivement MM. les membres de la Commission des Ecoles de dessin et de la Commission de l'Ecole spéciale du concours toujours empressé qu'ils nous ont apporté pour la direction de nos écoles.

Nous remercions également MM. les Jurés, qui chaque année veulent bien assister nos commissaires dans l'appréciation des travaux de nos élèves.

Les conseils et l'expérience des personnes qui s'intéressent à nos écoles nous sont aujourd'hui plus que jamais nécessaires.

L'Ecole de dessin pour les Demoiselles a été fréquentée cette année par 120 élèves, soit 47 de plus que l'année précédente. Cette considérable augmentation provient surtout de l'ouverture d'une nouvelle classe, dont les leçons se donnent l'après-midi, de 3 à 5 heures. Cette création permet aux élèves des écoles, particulièrement à celles de l'école secondaire et supérieure, de suivre notre enseignement. Le but que se proposait l'Administration, en créant cette nouvelle classe, a été largement compris par les élèves à qui elle était destinée, et qui sont venues en grand nombre profiter de ce nouvel enseignement. Madame Gillet a bien voulu se charger encore de cette nouvelle classe. C'était le meilleur gage de réussite que nous pussions souhaiter, et le résultat a répondu pleinement à nos espérances.

Sur les 120 élèves inscrites, 29 ont quitté l'école avant la fin des cours, ce qui réduit à 91 le chiffre de celles qui ont achevé l'année scolaire.

Les classes de Mme Gillet ont été suivies par 105 élèves réparties en 3 leçons, de 2 heures chacune. La division supérieure, sous la direction de Mme Gillet, a compté 25 élèves réparties en 2 leçons. Dix élèves ont suivi simultanément l'enseignement de Mme et de M. Gillet.

L'indication des professions auxquelles se destinent nos élèves de l'Ecole des Demoiselles ne peut se faire d'une

manière bien exacte. Le plus grand nombre cependant se destinent à la carrière de l'enseignement public ou particulier. Quelques-unes exerceront plus tard des industries, telles que la lithographie, la décoration, etc.

D'autres élèves sans profession déterminée viennent à notre école pour compléter leur éducation par une étude sérieuse du dessin.

Plusieurs élèves de la division supérieure commencent à dessiner ou à peindre d'après le modèle vivant. L'Administration n'a pas hésité à faire de nouvelles dépenses pour cette branche d'étude qui intéresse les élèves et leur permet de perfectionner encore mieux leur éducation artistique.

Ecoles de dessin pour les Jeunes gens.

La division inférieure de l'Ecole préparatoire dirigée par MM. Baud-Bovy et Crosnier a été fréquentée par 48 élèves, soit 3 de plus que l'année dernière.

Sur ce nombre, 38 ont persisté jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Leurs professions se répartissent comme suit :

1 peintre-décorateur.
1 sculpteur.
4 bijoutiers.
1 lithographe.
4 photographes.
1 architecte.
1 potier.

1 peintre en cadrans.
1 fabricant de clefs de montre.
4 tapissiers.
1 charron.
5 serruriers.
5 élèves du collége.
8 élèves des écoles primaires.

Nous constatons avec plaisir cette diversité toujours croissante de professions, qui nous fait espérer que l'enseignement du dessin finira par se répandre chez nous dans un plus grand nombre d'industries que ce n'était le cas jusqu'à ces dernières années.

Le rapport de MM. les professeurs constate que, sans avoir beaucoup à se louer du zèle de leurs élèves pour les travaux à faire à la maison, ils ne peuvent cependant pas se plaindre de l'application en classe ni de la discipline. Ils tiennent particulièrement à signaler un élève adulte, M. Chevalley, qui a apporté à ses études le zèle le plus soutenu.

La division supérieure de l'Ecole préparatoire, dirigée par M. A. Perret, a débuté avec 22 élèves, soit 2 de plus que l'année dernière. Mais 10 de ces élèves n'ont pas persévéré jusqu'au bout de l'année.

Les professions se répartissent comme suit :

1 décorateur.
5 sans profession déterminée.
5 élèves du collége.
1 peintre de cadrans.

2 architectes.
1 fabricant de chaînes.
1 cordonnier.
2 sculpteurs.
1 jardinier.
1 bijoutier.
2 graveurs.

Cette diminution sensible dans le nombre des élèves pendant le cours de l'année a préoccupé naturellement l'Administration. Les motifs invoqués ont été fort divers. Quelques parents ont dit avoir besoin du travail de leurs enfants; d'autres ont préféré leur faire suivre les leçons de l'Ecole industrielle, quelques-uns ont donné pour motif de leur départ une santé délicate. Ajoutons que certains de ces élèves n'ont pas été regrettés, et que le mauvais vouloir de ces derniers les rendait incapables de profiter de tout enseignement.

M. le professeur Perret se déclare satisfait en général de la conduite et de l'assiduité de ses plus jeunes élèves, qui ont montré un véritable désir de s'instruire. Il n'en peut malheureusement dire autant de quelques-uns des plus âgés qui, s'ils se distinguent des autres par leur âge, leur taille et souvent par leurs hautes prétentions, se sont beaucoup moins appliqués à briller au premier rang par leur assiduité, leur application et les soins apportés à leur travail. Les arrivées tardives, les absences répétées, la négligence et la mauvaise tenue en classe, et quelquefois même l'insolence, ont été malheureusement trop souvent

les véritables caractères distinctifs de ces élèves, dont on aurait été en droit d'attendre un tout autre exemple.

En revanche, M. le Professeur signale tout particulièrement l'excellente conduite de deux jeunes élèves, Laval, François, et Durouvenoz, Marc, âgés l'un de 14 et l'autre de 13 ans, qui se sont distingués par leur travail en classe, leur zèle pour les travaux à domicile et leurs essais de composition, dont quelques-unes sont vraiment dignes d'attention.

L'Ecole de modelage dirigée par MM. H. Bovy et E. Mayor, a été fréquentée par 20 élèves, soit 10 de moins que l'année dernière. Ils ont été divisés suivant leur force en trois catégories. Leurs professions les répartissent comme suit :

7 sculpteurs sur pierre.
1 » sur bois.
4 peintres.
1 lithographe.
1 graveur.
1 potier.
1 fabricant de pianos.
1 architecte.
1 élève du collége.
2 sans profession déterminée.

Sur ces 20 élèves, 4 ont quitté l'école avant la fin de l'année scolaire.

MM. les professeurs Hugues Bovy, Mayor et Crosnier ont exécuté en présence des élèves un certain nombre de

produits céramiques comme application et développement de la méthode d'enseignement de notre division préparatoire.

Quelques élèves ont aussi exécuté des travaux de décoration céramique sur des vases et des assiettes qui ont été soumis au jury.

Le four a fonctionné 26 fois, et a cuit une soixantaine d'objets.

Nous devons remercier tout particulièrement Messieurs Ad. Perrot, P. Burger de notre villle et M. Michaud de Nyon pour les services qu'ils ont rendus à nos travaux de céramique en nous fournissant obligeamment les matières premières dont nous avons besoin, ainsi que leurs utiles conseils.

M. Grillet, ouvrier de M. Burger, a droit aussi à nos remerciements pour le bon vouloir et l'intelligence qu'il a appportés à la préparation de nos objets tournés.

La division d'architecture et d'ornement, dirigée par M. Silvestre, a été fréquenté par 51 élèves, soit 8 de plus que l'année dernière ; 27 d'entre eux ont suivi les leçons de la classe d'ornement et 24 celle d'architecture.

Dans la classe d'ornement, nous comptons :

12 architectes.
6 bijoutiers.
2 graveurs.
1 artiste peintre.
1 peintre d'enseignes.

1 peintre carrossier.
3 élèves sans profession.

Dans la classe d'architecture, nous trouvons :

19 architectes.
2 artistes peintres,
3 élèves sans profession.

Les absences et les arrivées tardives n'ont pas été trop nombreuses, et la discipline a été satisfaisante, sauf quelques rarès exceptions.

La division de la figure, sous la direction de M. B. Menn, a eu 21 élèves, soit 18 de moins que l'an dernier. Ils se répartissent comme suit :

2 architectes.
1 étudiant.
2 sculpteurs.
8 peintres.
2 dessinateurs.
4 graveurs.
1 joailler.
1 photographe.

Les élèves ont été divisés en deux sections, dont la première a été subdivisée elle même en 3 degrés, suivant les connaissances des élèves.

Les travaux soumis au Jury par les élèves de la division de la figure comprennent les catégories ci-après :

1° Dessin de mémoire à domicile reproduisant à une échelle différente la copie de dessins de moulages ou de modèles vivants. Les élèves n'ont obtenu un nouveau

modèle à copier qu'après avoir présenté ce dessin de mémoire.

2° Un concours de mémoire reproduisant le dessin copié, grandi quatre fois, de portraits originaux à l'eau forte de Van Dyck. Ce concours a été exécuté à l'école en quatre heures, à la fin de l'année scolaire.

3° La reproduction sous une autre face d'un dessin copié à l'école.

4° Des portraits des élèves entr'eux.

5° Des portraits libres exécutés à la maison.

6° Des portraits dictés sur mesure.

7° Des têtes dessinées d'après nature et rectifiées par leurs projections.

8° Un sujet de composition choisi par l'élève et analysé méthodiquement dans toutes ses parties en les subordonnant à l'unité d'expression.

Cette dernière étude introduite cette année nous paraît devoir clore la série des innovations, et nous pensons qu'à l'avenir nous aurons surtout à nous occuper des perfectionnements pratiques à apporter à la méthode.

Ajoutons ici que les élèves chargés d'exécuter des peintures décoratives pour notre Hôtel municipal ont déjà assez avancé leurs travaux pour qu'ils aient pu les soumettre à un premier examen du Jury, qui s'en est déclaré fort satisfait.

L'Académie de dessin d'après nature a été ouverte au Musée Rath, sous la direction de M. J. Hébert, du 5 no-

vembre 1877 au 6 avril 1878, et a compté 105 séances.

Elle a été suivie par 26 personnes, soit 3 de plus que l'année précédente, se répartissant comme suit :

10 peintres.
3 sculpteurs.
2 graveurs.
11 amateurs, de professions diverses.

Pendant la durée de cet enseignement, M. le Dr Vulliet a donné 15 séances d'anatomie à l'usage des artistes, dont une à l'Ecole de médecine, sur des préparations en nature, plus une séance complémentaire à l'Université, dans la salle d'anatomie comparée. Ces instructions ont été appréciées avec un très-vif intérêt.

L'ensemble du cours a bien marché, les modèles ont été très-variés, et les élèves ont été réguliers et assidus jusqu'à la clôture des séances.

La salle, qui était devenue obscure par le fait de son long usage, a été rafraîchie au grand bénéfice du travail.

L'Ecole spéciale d'art appliquée à l'industrie, dirigée par MM. Benoit-Muzy et Silvestre, a été fréquentée par 56 élèves, dont 3 demoiselles, soit 1 élève de moins que l'an dernier. Leurs professions se répartissent comme suit :

26 graveurs.
10 bijoutiers.
10 architectes.

4 peintres sur émail.

1 sculpteur.

5 sans profession déterminée.

Il a été fait 6 études, dont 2 d'après la plante et 4 libres,

Chacune de ces études a été suivie d'une composition, savoir : 5 compositions industrielles et 1 composition, d'ajustement d'après la plante. Cette dernière a été faite en 6 leçons par tous les élèves et sans le concours des professeurs pour les élèves du degré supérieur et les élèves hors concours.

Par suite de la retraite de M. H. Bourrit, il n'y a pas eu cette année d'étude de style. MM. les professeurs ordinaires ont bien voulu se charger de remplir à l'avenir cette lacune dans notre enseignement.

L'Ecole a envoyé un certain nombre d'études et de compositions à l'Exposition universelle de Paris.

Il a été en outre ouvert entre les élèves les plus avancés un concours dans le but de fournir aux auteurs des meilleures compositions un subside qui leur permette de visiter l'Exposition de Paris.

Ce concours a été divisé en 2 sections : Décoration architecturale intérieure et composition industrielle. Huit élèves ont été admis à concourir et il a été accordé 2 prix et 2 encouragements.

La tenue de l'Ecole a été très-bonne comme par le passé.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DE LA COMMISSION ET DES JURYS

DES ÉCOLES DE DESSIN

Ecole des Demoiselles.

Professeurs M. et Mme Gillet.

Comme cela a été le cas depuis bien des années, le Jury n'a que des éloges à adresser au personnel enseignant, qui redouble de zèle à mesure que le travail augmente, par suite du nombre des élèves qui va croissant et par le fait de la création de la classe de l'après-midi.

Dans la classe élémentaire, la division inférieure comprend de très-jeunes élèves sans aucune préparation. Elles ont présenté un ornement plane en couleur qu'elles ont répété de mémoire.

Il y a un progrès marqué de cette division à la suivante, ce qui fait toucher au doigt les résultats obtenus sous la direction de Mme Gillet, et c'est dans cette division que MM. les jurés ont toujours une peine extrême à faire des classifications, vu la grande égalité de force des concurrentes. MM. les jurés se plaisent à rendre pleine justice à la manière dont Mme Gillet dirige cette division, au choix des modèles, qu'ils ont trouvés très-judicieux et aux résultats obtenus. Les dessins soumis à leur apprécia-

tion étaient : une tête antique de médecin grec d'après le modèle dessiné et un ornement aussi d'après le modèle.

Ces deux dessins ont été copiés puis répétés de mémoire.

La 3me division présente un degré de connaissances très supérieur à la seconde. Les travaux présentés sont : un enfant d'après un carton de Raphaël, des essais de modelage en terre et en cire, et des dessins de bas-reliefs d'après la bosse. Plusieurs des élèves de cette division passent 4 heures chaque jour à l'Ecole et suivent également l'enseignement de M. Gillet, qui les initie aux premières difficultés d'une étude déjà plus artistique.

M. Gillet, persuadé que la trop grande recherche des détails est un des défauts contre lesquels il faut lutter énergiquement, surtout dans un enseignement destiné à des demoiselles, et ayant reconnu par son expérience que pour vaincre ce défaut il faut obliger les élèves à dessiner vite, leur donne des modèles qui doivent être reproduits en une leçon. Les élèves acquièrent ainsi une grande hardiesse de main et de coup-d'œil, et les dessins exposés fournissent de ce fait une preuve incontestable.

Cette division inférieure du cours de M. Gillet a fait encore cette année de très-nombreux dessins d'après la bosse, mais n'a guère pu s'essayer au modèle vivant.

Dans la division supérieure, nous trouvons les élèves que nous suivons depuis plusieurs années et dont vous apprécierez avec intérêt les dessins d'après le modèle vivant et les essais de peinture à l'huile. Quelques-unes des têtes exposées ont un caractère très-prononcé, et on a

peine à croire que ces travaux soient dûs à des mains féminines.

Si, revenant en arrière, nous reprenons maintenant la classe de l'après-midi, dirigée par Mme Gillet, nous y trouvons des élèves qui consacrent au dessin moins de temps que leurs compagnes et qui n'ont commencé à suivre ce cours qu'en Avril dernier. Aussi sont-elles moins avancées.

Le dessin de concours était un croquis de chien d'après le modèle dessiné, et, pour des commençantes, elles ne s'en sont point mal tirées.

Nous rappelons ici que les élèves des classes supérieures ne concourent pas et que c'est aux élèves de Mme Gillet seulement que des prix ont été décernés.

Ecole des Jeunes Gens.

DIVISION PRÉPARATOIRE.

1er *Degré. — Classes de MM. Baud-Bovy et Crosnier.*

Les travaux soumis au Jury comprennent 3 catégories :

1° Composition ou thèmes donnés d'après les éléments analytiques de l'ordre et de la forme.

2° Copies, soit réduites d'après de grands modèles, soit grandies à l'échelle dans des dimensions données.

3° Dessins de mémoire reproduisant des dessins de copies ou faits à la maison après des visites au Musée Fol et au Musée Archéologique.

Le Jury ne saurait être que satisfait des travaux qu'il a eus sous les yeux. Ils témoignent de l'invention naïve des élèves, aussi bien que des notions d'ordre qui leur sont données.

Ces notions, en développant les facultés d'observation et la mémoire, sont la vraie base de toute éducation d'art ou d'industrie artistique. C'est bien là le point de départ de la formation d'un goût national original et sans aucune imitation étrangère.

Second degré.

Prof. M. Alexandre Perret.

Les travaux soumis au jury comprennent 5 catégories:

1° Dessins de copie;

2° Dessins facultatifs;

3° Relevés d'après nature (faits à domicile);

4° Dessins de souvenir après des visites au Musée Fol.

5° Essais de composition d'objets mobiliers.

Le Jury constate une grande différence entre les divers dessins présentés. Tandis que certains élèves ont tenu à honneur de soigner convenablement leurs ouvrages, d'autres y ont apporté bien de la négligence.

Le Jury a accordé en outre quelques récompenses pour la théorie du dessin, qui représente une somme considérable de travail.

Le Jury témoigne à M. le prof. Perret toute sa satisfaction pour son zèle et son dévouement.

MODELAGE ET CÉRAMIQUE.

Professeurs MM. H. Bovy et Mayor.

1er *Catégorie.* Concours d'après un bas-relief antique composé de 3 figures en pied grandies d'un tiers. Ce modèle ayant paru trop compliqué pour le temps accordé au concours, les élèves ont dû s'appliquer particulièrement à la figure du centre, qui a présenté de bons résultats.

Parmi les travaux d'après l'antique faits en dehors du concours le Jury a remarqué particulièrement un jeune faune, ouvrage de l'élève Waldmann.

2e *Catégorie.* Concours d'après des têtes en bas-relief. Ce concours a été jugé bon.

3e *Catégorie.* Ce concours a consisté à établir, d'après la dictée des dimensions, la forme d'une corniche, et à l'orner de végétation d'après l'inspiration de l'élève. Ce travail, ainsi que ceux faits en dehors du concours, ont satisfait le Jury.

Céramique. Les élèves ont composé, hors de la classe, les dessins de la forme et ensuite ceux de l'ornementation. L'objet ainsi décoré a été ensuite revêtu de couleurs et porté au four pour y être cuit à grand feu.

Les élèves ont ainsi produit des assiettes et un vase très satisfaisants.

Le Jury, désirant encourager une étude qui pourra devenir une industrie artistique dans notre pays, a décerné un premier prix à chacun des 3 concurrents.

Le Jury se plait à reconnaître la sollicitude que MM. les professeurs apportent au développement des facultés de leurs élèves.

DIVISION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ORNEMENT.

Professeur M. Silvestre.

L'ensemble des travaux présentés au Jury lui a paru très intéressant, quoique représentant peut-être une somme de travail inférieure à celle des années précédentes. Les résultats obtenus par les élèves sérieux démontrent évidemment que l'enseignement de cette division suit une marche très satisfaisante.

Le Jury approuve beaucoup l'emploi de modèles en carton construits par les élèves eux-mêmes pour l'étude de la géométrie descriptive et du tracé des ombres. Les élèves arrivent ainsi facilement à comprendre la construction de leurs épures ; aussi tous les dessins présentés pour cette branche de l'enseignement sont-ils d'une rigoureuse exatitude.

Une série de relevés d'architecture présente aussi des résultats très-satisfaisants.

Un élève a reproduit un de ces relevés par un modèle en plâtre. Ce modèle, exécuté au dixième très-exactement, fait désirer que ce genre d'étude soit continué. Car il dévéloppe chez l'élève, outre le sentiment artistique, le sens pratique de l'œuvre à représenter.

Le Jury a été très intéressé par les travaux d'un élève de 4e année, M. Grandpierre. Il propose que le prix qui lui sera accordé porte le titre de prix d'honneur, et que l'élève Grandpierre soit dès maintenant déclaré hors concours.

Dans l'étude de l'ornement, les résultats ne sont pas moins satisfaisants. Le Jury a constaté seulement que la collection des modèles aurait un pressant besoin d'être considérablement augmentée afin de pouvoir varier davantage l'étude des divers styles.

DIVISION DE LA FIGURE.

Professeur M. Barthélemy Menn.

Le Jury constate avec plaisir ce qu'il a déjà reconnu les années précédentes, que l'enseignement de la figure dans notre école, quoique basé sur la géométrie, laisse à l'individualité toute sa liberté, en la dirigeant par la connaissance et le raisonnement. Ce point lui parait très-essentiel.

Le Jury signale tout particulièrement les travaux de l'élève Mentha, qui a parcouru tous les degrés de nos écoles en y donnant toujours l'exemple de l'assiduité et de la persévérance.

Le Jury termine son rapport en temoignant à M. le professeur sa haute admiration pour son zèle et son dévouement.

RAPPORT

DE LA

Commission de l'École spéciale d'art appliqué à l'industrie.

Mesdames et Messieurs,

L'année scolaire dont nous avons à vous entretenir aujourd'hui n'offre rien de particulièrement intéressant en ce qui concerne les travaux ordinaires. Ceux-ci se sont succédé comme l'exige le programme, à l'exception toutefois de l'étude du style. La démission très-regrettable de M. Bourrit a suspendu momentanément le cours oral sur ce sujet. Cette branche d'enseignement sera confiée aux soins de Messieurs les professeurs titulaires, mais la nécessité d'une préparation soignée les a empêchés de le faire jusqu'à présent. Ces séances, si nécessaires à l'instruction de nos élèves, recommenceront dans le semestre qui suivra la rentrée.

La Commission a vu avec regret une seule composition faite sans aucune participation de Messieurs les professeurs, ce qui s'expliquerait par le fait que nos élèves ne sont pas suffisamment préparés par un séjour un peu prolongé à l'Ecole pour produire quelque chose; nous pensons — tout en reconnaissant la valeur réelle de cette explication — que la libre initiative de l'élève doit être sollicitée plusieurs fois dans l'année, quel que soit du

reste le peu de valeur que risquent d'avoir ces compositions; il est bon de se souvenir qu'il s'agit ici du principe même et de la raison d'être de l'Ecole spéciale.

Il est vrai, hâtons-nous de le dire, que les élèves hors concours, ainsi que les anciens élèves, ont été appelés à un concours entièrement libre, sur un programme très-large, et d'après lequel il était facile à chacun de s'exercer suivant son goût ou sa direction.

Ce concours a donné un résultat fort satisfaisant et si les travaux n'ont pas été nombreux, au moins le public invité à les visiter a pu en apprécier la valeur. Les noms des lauréats ont été publiés en temps et lieu. On sait que les prix sont une somme d'argent destinée à un voyage fait à Paris pendant l'Exposition Universelle. Ces jeunes gens devront faire un rapport de leurs impressions; nous espérons qu'ils sauront tirer le meilleur parti de l'occasion qui leur est offerte, et qu'ils en profiteront à tous égards.

La Commission espère que le Conseil Administratif voudra bien continuer ce genre d'encouragement aux élèves avancés. Les travaux qui en résulteront montreront d'une manière plus appréciable les services de l'Ecole, et contribueront aussi à retenir les élèves dans la voie de l'étude. — A ce point de vue nous tenons à mentionner d'une manière particulièrement honorable MM. Méril Ravoire, John Benoît et John Grandpierre, tous hors concours, qui comprennent cependant l'importance de ne pas abandonner l'Ecole, malgré les distinctions qu'ils ont obtenues; nous

souhaitons de les voir persévérer, et que leur exemple soit suivi par beaucoup de leurs collègues.

L'exposition des dessins sera trouvée inférieure en nombre à celle des autres années : c'est la conséquence de notre participation à l'Exposition Universelle de Paris comme Ecole Municipale.

Trente-six études et compositions ont été envoyées dans ce but; ces dessins ont été choisis parmi les mieux qualifiés pour faire connaître notre Ecole et son programme.

Le début ne nous a malheureusement pas été favorable, un manque complet de soins et même de justice avait disséminé un ou deux de nos dessins dans différents endroits de la salle, et le reste n'était pas du tout exposé; en suite de communications faites à ce sujet par deux membres de la Commission, M. notre Président fit part de nos plaintes à qui de droit au nom du Conseil Administratif; il en est résulté que notre exposition a été complétement remaniée, et si nous n'avons pas lieu d'être encore entièrement satisfaits, au moins nous présentons-nous d'une manière plus convenable devant le public. — Nous profitons de cette occasion pour renouveler nos remerciements à M. le Président de notre Commission, ainsi qu'au Conseil Administratif, dont il est le délégué auprès de nous, pour la manière obligeante dont nos préavis sont généralement accueillis; grâce à cette facilité, il est permis de faire ce que nous supposons nécessaire pour rendre l'Ecole agréable à nos élèves, et d'augmenter notre collection de modèles et d'ouvrages précieux à consulter. Cette collection, déjà importante, va

être munie de son catalogue, que le Conseil Administratif veut bien faire établir le semestre prochain ; cette mesure d'ordre la fera mieux connaître, et facilitera probablement une consultation plus fréquente de la part des industriels que cela peut intéresser. Nous pensons qu'il n'est pas inutile de rappeler que ces matériaux sont au service de chacun; Messieurs les professeurs se font un plaisir de les communiquer à qui vient les leur demander. — Nous adressons donc nos plus sincères remerciements à Messieurs les professeurs, non-seulement pour ce service, mais aussi pour la bonne direction imprimée à l'Ecole ; direction et enseignement témoignent de leur part une sollicitude et un dévouement de tous les jours et de tous les instants.

Chers élèves,

Nous ne terminerons pas ce rapport sans vous adresser de chaleureux encouragements à la persévérance ; ne pensez pas qu'il suffise de deux ou trois ans à l'Ecole, alors qu'il faudrait pouvoir consacrer à l'étude au moins deux heures par jour sa vie durant ; nous savons que cela est impossible, mais au moins, avant que les exigences sociales vous aient complétement envahis, consacrez tout le temps que vous pouvez à votre développement artistique, voyez la sollicitude dont vous êtes entourés de toutes parts, montrez que vous en êtes reconnaissants en en profitant largement, ne craignez pas d'être jamais indiscrets dans ce sens ; que cette grande Exposition universelle de Paris soit aussi pour vous un enseignement sérieux, intéressez-vous par des lectures sur ce sujet aux efforts auxquels les autres

pays se livrent, et ayez à cœur, lorsque votre tour viendra, de représenter le nôtre d'une manière honorable, soit dans l'art, soit dans l'industrie, afin qu'une sincère considération s'attache toujours davantage à notre chère Suisse et à notre chère Genève.

COMMISSIONS, JURYS ET PROFESSEURS

Ecole d'Horlogerie.

Commissaire délégué du Conseil Administratif.

M. Rivoire, Jean.

Commission de surveillance.

MM. Rivoire, Président.
Rambal, Joseph.
Grandjean, Jean-Baptiste.
Piguet, Fritz.
Pautex, Antoine.
Ekegrén, Robert.
Huguenin-Savoye.
Haas-Privat.
Potter, Albert.
Le Grand Roy, John William.
Paillard, Charles-Auguste.

MM. Longchamp, Jules.
Balland, Emile.
Magnin, Charles.
} *Membres délégués du Conseil Municipal.*

Directeur.

M. Enzmann, *repassage*.

Maîtres.

MM. Borel, *échappement.*
Boiteux, *finissage.*
Meylan-Inglin, *finissage.*
Verdan, *cadrature.*
Lecoultre, *ébauche.*
Senglet, *ébauche.*
Audemars, Paul, *ébauche.*

Professeurs.

MM. Bertrand, Louis, *mathématiques, astronomie.*
Gardy, Edouard, *dessin de machines.*
Gautier, Adolphe, *mécanique.*
Crosnier, Jules, *dessin.*
Pelletier, Jean, *français.*
Rambal, Joseph, *horlogerie théorique.*
Rilliet, Albert, *physique* et *chimie.*
Yersin, Antoine, *arithmétique, tenue de livres.*

Jury.

MM. Chevalier, Louis.
Cordier, John.
Huguenin, John.
Le Grand Roy, J.-W.
Paillard, Alexis-Louis.
Pascalis, Charles.

MM. Piguet-Marmet, Henri.
Reymond, Georges.
Rossier, Louis.
Rouge, Antoine.
Zentler, Paul.

Ecole des Beaux-Arts.

Commissaire délégué du Conseil Administratif.

M. Bourdillon, Président des Commissions.

ÉCOLE SPÉCIALE D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE

Commission nommée le 15 juillet 1874.

MM. Chomel, Francis.
MM. Rambal, Laurent.
Ramser.
Bonnet, John.
Simonet.
Glardon.
Plojoux.
Poggi.
Fleuret.

Professeurs.

MM. Benoît-Muzy, John.
Silvestre, Henri.
Histoire des styles : M. N...

Jury.

MM. Calame, Arthur.
Œttinger.
Mayor, Elysée.
Dupont, Justin.
Bourrit, Henry.

ÉCOLES DE DESSIN

Commission nommée le 15 juillet 1874.

MM. Gautier, Adolphe.
Darier, Charles.
Decrue, Paul.
Junod, Henri.
Furet, Francis.

JURYS ET PROFESSEURS.

ÉCOLE DE LA FIGURE.

Délégué de la Commission : M. Furet.
Professeur : M. Barthélemy Menn.

Jury.

MM. Gaud.
Beaumont, Gustave.
Darier, Albert.
Pignolat.

ÉCOLE DES DEMOISELLES.

Délégué de la Commission : M. Adolphe Gautier.
Professeurs : M. et Mme Gillet.

Jury.

MM. Bourcart.
Durand.
Kuhne.

ÉCOLE DE MODELAGE.

Délégué de la Commission : M. Paul Decrue.
Professeurs : MM. Hugues Bovy et Elysée Mayor.

Jury.

MM. Menn, Charles.
Plojoux.
Veillon.
Ravel.
Camuzat.
Michaud.
Burger.

ÉCOLE D'ARCHITECTERE ET D'ORNEMENT.

Délégué de la Commission : M. Ch. Darier.
Professeur : M. Henri Silvestre.

Jury.

MM. Gampert.
Dériaz.
Solbrig.
Pittet.
Milleret.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE.

Délégué de la Commission : M. Henri Junod.
Professeurs : MM. Perret, Baud-Bovy et Crosnier.

Jury.

MM. Camuzat.
Gozé.
Haas-Privat.
Flournois.

ECOLES DE DESSIN

PRIX DE CONCOURS DE 1878

ECOLE DES DEMOISELLES.

PROFESSEURS M. et Mme GILLET

A. DIVISION ÉLÉMENTAIRE.

Ornement plane.

Prix,	Mlles Anna Grünholzer.
Accessit,	Abrahime Hirt.
id.	Pauline Hayoz.

B. COURS DE L'APRÈS-MIDI.

Chien d'apres le modèle.

Prix,	Mlles Adèle Schwörer.
Accessit,	Cornelia Ten-Brummeler.

C. COURS COLLECTIF.

1e Année.

Dessin d'après le modèle (Tête de médecin grec).

Prix,	Mlles Marie Vidonne.
id.	Alice Penard.
id.	Hélène Bellamy.
Accessit,	Susanne Boodde.
id.	Henriette Fillion.
id.	Marie Pourtalès.

Dessin d'après le modèle (Ornement).

1er prix,	Mlles Marie Vidonne.
2e prix *ex æquo*,	Joséphine Vernay.
id.	Henriette Fillion.
id.	Emma Schlatter.
1er accessit,	Hélène Bellamy.
2e accessit *ex æquo*,	Jenny Durand.
id.	Louise Gœtz.
id.	Cécile Courvoisier.
id.	Marie Pourtalès.

D. COURS COLLECTIF.

2e Année.

Dessin d'enfant d'après Raphaël.

Prix,	Mlles Hélène Cougnard.
id.	Mary Golay.
Accessit,	Elisabeth de Stoutz.

Modelage de l'enfant d'après Raphaël.

Prix,	Mlles Mary Golay.
id.	Elisabeth de Stoutz.
Accessit,	Clotilde Guillon.

Dessin d'après la bosse (Porte du Baptistère de Florence).

Prix,	Mlles Jeanne Burillon.
id.	Caroline Boissonnas.
Accessit,	Caroline Wistaz.
id.	Mary Golay.
id.	Elisabeth de Stoutz.
id.	Jeanne Tognetti.

Modelage d'après le modèle plane.

Prix,	Mlles Anna Kürschner.
Accessit,	Alice Penard.

DIVISION PRÉPARATOIRE

1er degré.

PROFESSEURS MM. BAUD-BOVY ET CROSNIER.

Compositions.

1er prix *ex æquo*,	Reynaud, Jules.
id.	Chevalley, Antoine.
2e prix,	Van Leisen, Louis.
1er accessit,	Marschall, Joseph.
2e id.	Dessoulavy, Edouard.
3e id.	Maréchal, Edouard.
1re mention,	Mollard, François.
2e id.	Messikommer, Arnold.
3e id.	Dumarest, Henri.

Copie.

1er prix,	Reynaud, Jules.
2e prix *ex æquo*,	Chevalley, Antoine.
id.	Mollard, François.
1er accessit,	Bürckin, Jean.
2e id.	Dessoulavy, Edouard.
1re mention,	Van Leisen, Louis.
2e id.	Dumarest, Henri.

Dessins de mémoire.

1er prix,	Reynaud, Jules.
2e id.	Mollard, François.
1e accessit,	Lullich, Charles.
2e id.	Maréchal, Edouard.
3e id.	Bürckin, Jean.
4e id.	Chevalley, Antoine.
1re mention *ex æquo*,	Hüber, Jean.
id.	Van Leisen, Louis.
id.	Marschall, Joseph.
2e mention *ex æquo*,	Dessoulavy, Edouard.
id.	Dumarest, Henri.

Théorie.

1er prix *ex æquo*,	Stichling, Charles.
id.	Chevalley, Antoine.
2e prix,	Reynaud, Jules.
3e id.	Maréchal, Edouard.
1er accessit,	Hüber, Jean,
2e accessit *ex æquo*,	Bürckin, Jean.
id.	Marschall, Edouard.
id.	Mollard, François.
id.	Schaulin, Auguste.

Prix de bonne conduite.

Reynaud, Jules.

2e degré.

PROFESSEUR : M. ALEXANDRE PERRET.

Dessin de copie.

1er prix,	Schläppi Maurice.
2e prix, *ex æquo*,	Durouvenoz, Marc.
id.	Laval, François.
1re mention,	Estoppey, David.
2e id.	Vernay, Joseph.
3e id.	Trachsel, Albert.

Dessin facultatif.

2e prix, *ex æquo*,	Laval, François.
	Schläppi, Maurice.
3e id.	Durouvenoz, Marc.
Accessit,	Vernay Joseph.

Dessin d'après nature.

2e prix, *ex æquo*,	Trachsel, Albert.
id.	Durouvenoz, Marc.
Accessit,	Schläppi, Maurice.

Dessin de mémoire.

1er prix,	Schläppi, Maurice.
2e id.	Laval, François.
Accessit,	Durouvenoz, Marc.

Composition.

1er prix,	Laval, François.
2e id.	Schläppi, Maurice.
Accessit,	Durouvenoz, Marc.

Théorie.

1er prix,	Schläppi, Maurice.
2e id.	Estoppey, David.
Accessit,	Durouvenoz, Marc.

Prix de bonne conduite.

Vernay, Joseph.
Durouvenoz, Marc.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

PROFESSEUR : M. HENRI SILVESTRE.

Division supérieure

Relevés d'après nature.

Prix d'honneur,	John Grandpierre.

PERSPECTIVE.

Prix,	Louis Doës.

2e degré.

ARCHITECTURE.

1er prix,	Joseph Jacquet.
Accessit.	Eugène Robellaz.
Mention,	Jules Stattelmann.

Relevés d'après nature (construction en plâtre).

Prix,	Eugène Perret.

1er degré.

ARCHITECTURE.

1er prix.	Gustave Schwartz.
2e id.	François Miége.
Accessit,	Marc Freidel.
Mention,	Victor Charmot.

Relevés d'après nature.

1er prix,	Gustave Schwartz.
Accessit,	François Miége.
Mention,	Victor Charmot.

ECOLE D'ORNEMENT.

Division supérieure.

1er prix,	Louis Deleiderrier.
2e id.	Joseph Jacquet.
3e id.	François Martin.
Accessit,	Eugène Robellaz.
Mention,	Ferdinand Humbert.

Division inférieure.

1er prix,	Louis Rheiner.
Accessit,	Félix Niemetz.

COMPOSITION.

Prix d'encouragement,	Louis Rheiner.

ÉCOLE DE MODELAGE.

PROFESSEUR : M. HUGUES BOVY.

1re Catégorie.

Bas-relief antique de trois figures en pied.

1ers prix égaux, { Rossi, Ermanegildo.
Waldmann, Oscar.

2es id.	Artùs, Emile
Accessit,	Streit, Charles.

2e Catégorie.

Têtes bas-relief.

2es prix égaux,	Barollier, Henri. Bottinelli, Bartholome.

3e Catégorie.

Composition de corniches, décorées de végétation.

2es prix égaux,	Durouvenoz, Marc. Piguet, Jules. Schläppi, Maurice.
Accessit,	Girard, Gabriel.

CÉRAMIQUE

Vases et assiettes.

1ers prix égaux,	Barollier, Henri. Schläppi Maurice. Durouvenoz, Marc.

ÉCOLE DE LA FIGURE

PROFESSEUR : M. B. MENN.

Concours.

1er degré.

Prix,	Peyrot, Edouard.
Mention,	Freidel, Marc.

2e degré.

Prix,	Flægel, Henri.
Mention,	Brot, Edouard.

3e degré.

1er prix,	Artus, Emile.
2e prix,	Rehfous, Alfred.
3e prix,	Simonet, John. Viquerat, Edouard.
Accessit,	Barollier, Henri.

DESSINS DE MÉMOIRE (A DOMICILE).

1er prix,	Keller, Jules.
2e prix,	Rehfous, Alfred.
Mention,	Artus, Emile.
id.	Taillard.

DESSINS D'APRÈS NATURE.

1re mention,	Rehfous, Alfred.
2e id.	Taillard.

Portraits entre élèves.

Prix,	Artus, Emile.
Mention,	Taillard.

RECONSTRUCTION.

2e degré.

Accessit,	Brot, Edouard.
Mention,	Flægel, Henri.

3e degré.

Prix,	Viquerat, Edouard.
Mention,	Simonet, John.
id.	Rehfous, Alfred.

Compositions méthodiques.

1er degré.

Prix,	Freidel, Marc.

3e degré.

Prix,	Artus, Emile.
Mention,	Viquerat, Edouard.
id.	Barollier, Henri.

Compositions libres.

2e degré.

Mention, Brot, Edouard.

3e degré.

Accessit, Rehfous, Alfred.

Têtes d'après nature rectifiées par leurs projections.

Prix, Taillard.
Accessit, Artus, Emile.

Hors concours.

Prix de mérite.

Mentha.

ECOLE SPÉCIALE D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE.

PROFESSEURS : M. BENOIT-MUSY.
M. H. SILVESTRE

DEMOISELLES.

Accessit, Mlle Pauline Grandjean.

Élèves hors concours.

1re mention,	Ravoire, Méril.
2e id.	Benoit, John.
3e id.	Grandpierre, John.

1er degré.

1er prix,	Berteault, Louis.
2e id.	Geoffroy, Léon.
3e id.	Freidel, Marc.

2e degré

1er prix,	Prœssel, Marc.
2e id.	Mégevand, Antoine.
3e id.	Martin, François.

Mentions.

Guillet, Louis.
Dutrève, Auguste.
Deleiderrier, Louis.
Dunant, Louis.
Endé, Gustave.
Olivet, Louis.

M. Martin, François, obtient le prix offert par l'Association des ouvriers bijoutiers pour être décerné à l'élève bijoutier ou graveur, qui a fait le plus de progrès durant l'année scolaire et qui passe de la division inférieure à la division supérieure.

M. Dutrève, Auguste, obtient le prix offert par l'Association des ouvriers graveurs, et destiné à l'élève graveur de boîtes, de la division inférieure, qui a fait le plus de progrès durant l'année scolaire.

ECOLE D'HORLOGERIE

PRIX DE CONCOURS.

Echappements à ancre plantés.

2e prix :	Louis Emery.
id.	Ulysse Gallatin.
id.	Arthur Keller.

Assortiments pour échappements à ancre.

2e prix :	John Meek.
Accessit :	Antoine Borel.

Echappements à cylindre.

1er prix :	Antoine Borel.
2e id.	Henri Gallay.
Accessit :	Emile Kohlenberger.

Finissages de répétitions.

1er prix :	Lucien Pernelle.
2e id.	Charles Dallinges.
Accessit :	Ernest Girod.
Mention honorable :	Victor Perrin.

Finissages simples.

1er prix :	Antoine Cordin.
2e id.	Georges Grandjean.
Accessit :	Ernest Bornand.
Mention honorable :	Paul Sallaz.

Cadratures.

1er prix :	Gaspard Grumel.
2e id.	Henri Brassler.
id.	Marc Chantre.
1er accessit :	Joseph Keller.
2e id.	Charles Barraud.

Remontoirs.

1er prix :	Henri Lossier.
2e id.	Antoine Montchal.
id.	Charles Teychert.
Accessit :	Etienne Joutet.
id.	Edouard Ubelin.
Mention honorable :	Charles Ebray.
id.	Henri Leschaud.
id.	Paul Sallaz.

Ebauches de répétitions.

1er prix :	Jules Rivenc.
2e id.	Francis Bolomay.
Accessit :	Louis Borgel.

Ebauches simples.

1er prix :	Louis Chevalley.
2e id.	Jules Nicolardot.
Mention honorable :	Adolphe Tréfel.

Barillets.

1er prix :	Louis Gros.
Accessit :	Auguste Favre.

Cages.

Accessit :	Louis Bornand.

Outils.

Mention honorable :	Adolphe Redard.

PRIX DE MÉRITE.

Exemptions.

Louis Chevalley.
Henri Lossier.

Prix.

1 Louis Bamberg.
2 John Meek.

3 Georges Grandjean.
4 Antoine Montchal.
5 Lucien Pernelle.
6 Jules Nicolardot.

Prix de progrès.

Henri Leschaud.

Mentions honorables.

1 Louis Bornand.
2 Louis Gros.
3 Etienne Joutet.
4 Charles Ebray.
5 Louis Borgel.
6 Antoine Borel.
7 Charles Dallinges.
8 Paul Sallaz.
9 Emile Seidel.
10 Auguste Zingg.
11 Ernest Girod.